

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2715

3 octobre 2014

SOMMAIRE

Agrinergia	130320	Fuchs & Associés Finance S.A.	130320
Arbi S.à.r.l.	130277	Fun Park S.A.	130280
ARIAD Pharmaceuticals (Luxembourg)		FW Investment Holdings S.à r.l.	130278
S.à r.l.	130278	GCL Luxembourg S.à r.l.	130280
A.T.E.A. s.à r.l.	130319	Générale Immobilière S.A.	130281
Azur France I Sàrl	130275	Générale Immobilière S.A.	130280
Berkshire S.A.	130279	General Leasing (No.16) Limited	130278
Brooktstar Investments Lux S.à r.l.	130274	Gespy S.A.	130281
Copia Investments SICAV	130276	GGL Trade Credit Luxembourg S.à.r.l. ..	130281
Cudillero Holding S.A.	130281	GIM Credit (Luxembourg) S.à.r.l.	130281
Easy Way, S.à r.l.	130274	Global Energy Solar Investments S.à r.l.	
Edo Investments S.A.	130274	130279
Equimat-Lubrilux S.à r.l.	130274	Globstory S.à r.l. SPF	130282
Eribert	130274	Go Fast Sports IP Holding	130282
Esperanto Infrastructure Holding S.à r.l.		GoGreen	130279
.....	130282	Goldstar S.à r.l.	130282
Esteole Sàrl	130275	Gradeon Group	130280
Euroland Properties S.A.	130275	Holding Blanc Bleu 2 S.à r.l.	130320
Everest Investment Group	130275	ICG European Fund 2006 No2 New S.à r.l.	
Everop Square 1.B S.A.	130276	130283
Fiduciaire D+C S.à r.l.	130275	Inari Conseils S.A.	130283
Financière d'Ancône	130277	Industrial Property Investments (I.P.I.)	
Financière Floranne S.A.H.	130277	S.A.	130283
Financière Montbery	130278	Intelli+ S.à r.l.	130283
Finedining S.à r.l.	130276	International Company Services	130282
Fininco	130278	International Corporate & Facility Office	
Fitnesscoach s.à r.l.	130279	S.A.	130282
Flora Park S.à r.l.	130279	Jorina s.à r.l.	130320
Floreal S.A.	130277	Librairie Um Fieldgen, anc. L. Reuter & Cie	
Fondation AGGL - FNEL	130277	130280
Fritz Meyer Lux Bauunternehmung S.à r.l.		THS Kingsway Fund	130319
.....	130276	TigerLuxOne Holdco S.C.A.	130283
Frohboesestrasse S.à r.l.	130276		

Easy Way, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, avenue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 152.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117201/10.

(140134886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Edo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 65.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117202/9.

(140135033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Equimat-Lubrilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 1, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 58.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 29/07/2014.

Référence de publication: 2014117209/10.

(140135062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Eribert, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 113.344.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117211/9.

(140135513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Brookstar Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.439.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 3 juillet 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que Madame Nicola FOLEY, gérante B, réside désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Brookstar Investments Lux S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014117658/16.

(140134936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Esteole Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 158.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117216/9.

(140135341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Euroland Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 121.422.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014117220/10.

(140135740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Everest Investment Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 124.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117222/9.

(140135460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fiduciaire D+C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 133.971.

Le Bilan abrégé au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117227/10.

(140134650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Azur France I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 153.895.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il est porté à la connaissance du public qu'en date du 29 juillet 2014, l'associé unique de la Société a décidé de clore la liquidation de la Société et que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés, pour cinq ans au moins, au Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Pour Azur France I SARL

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2014117576/16.

(140135291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Everop Square 1.B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 139.947.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117223/9.

(140135288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Finedining S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 169.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117228/10.

(140135385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fritz Meyer Lux Bauunternehmung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 146.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117237/9.

(140134630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Frohboesestrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 110.124.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117238/9.

(140134711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Copia Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 181.888.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 11 juillet 2014 a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Dr. Heimo Plössnig en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 11 juillet 2014;
- de nommer avec effet au 28 juillet 2014, en tant qu'administrateur de la Société, pour une durée de 5 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle en 2019, M. Alain Guérard avec adresse professionnelle à 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg et M. Vassilios Pappas avec adresse professionnelle à Aerogolf Center, 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Bertrange, le 30 juillet 2014.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Olivier Lansac

Référence de publication: 2014118062/17.

(140136466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Financière d'Ancône, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 33.608.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117250/9.
(140134472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Financière Floranne S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 25.235.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117251/9.
(140134471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Floreal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 154, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 177.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2014.
Référence de publication: 2014117258/10.
(140135379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fondation AGGL - FNEL, Fondation.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 43, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg G 77.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.
Référence de publication: 2014117262/10.
(140134307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Arbi S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.275.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 53.136.

Rectificatif au dépôt L140127716 enregistré et déposé le 22 juillet 2014

Veillez noter que l'adresse d'actionnaire de la Société, Biarchos Limited a été modifié comme suit:
- 2nd Floor, 4 Sotiri Tofini - Agios Athanasios, 4102, Limassol, Chypre.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARBI S.à r.l.
MANACOR (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2014117896/16.
(140136149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

ARIAD Pharmaceuticals (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 169.951.

—
Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 24 Juillet 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que les adresses professionnelles de M. Andrew O'SHEA, M. Davy TOUSSAINT et M. Douwe TERPSTRA, gérants de catégorie B, se situent désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ARIAD Pharmaceuticals (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014117899/16.

(140135914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Financière Montbery, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 46.341.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117252/9.

(140134507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fininco, Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 5, rue Bommel.
R.C.S. Luxembourg B 5.543.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117253/9.

(140135089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

FW Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 76.683.125,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 149.939.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014117269/10.

(140134865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

General Leasing (No.16) Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.000,00.

Siège de direction effectif: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 142.366.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014117270/10.

(140135173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fitnesscoach s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 14, Cité Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 167.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117255/9.

(140134561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Flora Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 113.978.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117257/9.

(140135499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Global Energy Solar Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 161.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117274/10.

(140135418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

GoGreen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3396 Roeser, 8A, rue du Cimetière.
R.C.S. Luxembourg B 181.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La gérance

Référence de publication: 2014117276/10.

(140134731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Berkshire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R.C.S. Luxembourg B 109.446.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 30/06/2014

1) L'Assemblée accepte les démissions de M. Raymond GOEBEL, Mme Johana BODART et Mme Cathy BEKEMANS en tant qu'administrateurs de la société ainsi que la démission de M. Raymond GOEBEL en tant qu'administrateur-délégué de la société avec effet au 30/06/2014.

2) L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes Maypark Associates Ltd avec effet au 30/06/2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour BERKSHIRE SA

Référence de publication: 2014117974/16.

(140136013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Fun Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 67.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117267/9.

(140135034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Gradeon Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 195, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 175.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117277/9.

(140135430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

GCL Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 168.505.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Juillet 2014.

Nathalie S.E. Chevalier

Manager B

Référence de publication: 2014117284/13.

(140134723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Générale Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 121.822.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117286/10.

(140134593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Librairie Um Fieldgen, anc. L. Reuter & Cie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 3, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 7.803.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 23 juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beringen, le 28 juillet 2014.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2014117439/13.

(140134778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Générale Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 121.822.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014117287/10.

(140134594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Gespv S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 31.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 169.923.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société GESPV S.A.

Référence de publication: 2014117288/10.

(140134986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

GGL Trade Credit Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 104.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117289/9.

(140135230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

GIM Credit (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 172.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117290/9.

(140134293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Cudillero Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 96.471.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'administration qui s'est tenu le 30 juillet 2014 à 8:30 au siège social de la société que:

- la démission avant terme de Madame Beatriz Garcia de son mandat d'administrateur de la société a été acceptée;
- Monsieur Benjamin Bodig, demeurant au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé administrateur par cooptation, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, jusqu'à sa ratification par l'assemblée générale des actionnaires lors de la prochaine réunion, avec expiration du mandat en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014118073/16.

(140136835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Goldstar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 153.982.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117298/9.
(140134359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Globstory S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 152.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117293/9.
(140134242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Go Fast Sports IP Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 128.942.

Les comptes annuels au 31/12/2013 de Go Fast Sports IP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117295/10.
(140135284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Esperanto Infrastructure Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 174.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117189/9.
(140135186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

International Company Services, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 79.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117337/9.
(140135355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

International Corporate & Facility Office S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 117.955.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014117338/9.
(140135012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

ICG European Fund 2006 No2 New S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 176.744.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117341/9.

(140135078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Inari Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117350/9.

(140135348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Intelli+ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2737 Luxembourg, 26, rue Wurch Paquet.

R.C.S. Luxembourg B 147.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117357/9.

(140134613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Industrial Property Investments (I.P.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 115.473.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014117334/10.

(140134295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

TigerLuxOne Holdco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 188.177.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh of July.

Before the undersigned Maître Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of TigerLuxOne Holdco S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.177 and, incorporated pursuant to a deed of notary Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, dated 6 June 2014, whose articles of incorporation (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Articles have not been amended since then.

The extraordinary general meeting of the Company (the "Meeting") elected as chairman, Mr. Christian DOSTERT, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs. Monique GOERES, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mrs. Alexia UHL, employee, residing professionally in Luxembourg.

The office of the Meeting having thus been constituted, the chairman requested the notary to act that:

The names of the shareholders present at the meeting or represented at the meeting by proxies (together the "Appearing Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list at the end of these minutes. This attendance list has been signed *ne varietur* with the proxy forms by the shareholders represented at the Meeting by proxies, the notary, the chairman, the scrutineer and the secretary.

The attendance list shows that the Appearing Shareholders holding all of the 1 unlimited share and 3,099,999 ordinary shares, representing the whole share capital of the Company are present at the Meeting or represented at the Meeting by proxies. All the Appearing Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The Meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

The agenda of the meeting is the following (capitalised terms used but not defined herein shall have the meaning ascribed to them in the Articles):

Agenda

1. Creation of nine classes A1 to class A9 shares in the share capital of the Company.

2. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of twenty million four hundred nineteen thousand Euro (EUR 20,419,000) so as to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000) to twenty million four hundred fifty thousand Euro (EUR 20,450,000) by the issue of two hundred one million four hundred thousand (201,400,000) ordinary shares, and two hundred four million five hundred thousand (204,500,000) class A1 to A9 shares, each having a nominal value of EUR 0.01 and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares"), each of such New Shares being paid up partly by way of contribution in cash, together with a share premium in a total amount of five thousand five hundred fifty-eight Euro and seventy-nine cents (EUR 5,558.79).

3. Decision to insert an authorised capital clause of an amount of EUR 10,000,000.- so as to allow the Manager to issue new Shares (as defined in the Articles) and instruments and to increase the share capital within the limits of the authorized capital in one or several instalments and to grant to the Manager the right to increase the share capital by limiting and cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders.

In relation to the introduction of the authorised capital clause in the Articles, acknowledgment and approval of the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the Law, on the authorisation to be given to the Manager by the shareholders to limit or cancel the preferential rights to subscription of the existing shareholders provided by Law with respect to the future increases of the subscribed share capital of the Company subject to other provisions of the Articles, within the framework of the authorised capital clause.

4. Amendment of article 5 of the Articles to reflect the share capital increase and the introduction of an authorized capital clause in the Articles.

5. Decision to fully restate the Articles.

After deliberation, the Shareholders pass the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to create nine classes A1 to class A9 shares having the rights and obligations set out in the Articles to be adopted in the last resolution, the share capital being composed of ordinary shares and classes A1 to class A9 shares. The existing 3,099,999 ordinary shares of the Company remain as ordinary shares and shall not be reclassified.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty million four hundred nineteen thousand Euro (EUR 20,419,000) so as to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) to twenty million four hundred fifty thousand Euro (EUR 20,450,000) by the issue of two hundred one million four hundred thousand (201,400,000) ordinary shares, and two hundred four million five hundred thousand (204,500,000) class A1 to A9 shares, each having a nominal value of EUR 0.01 and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares"), each of such New Shares being paid up partly by way of contribution in cash, together with a share premium in a total amount of five thousand five hundred fifty-eight Euro and seventy-nine cents (EUR 5,558.79).

Subscription and Payment

1. TigerLuxOne Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of forty thousand euro (EUR 40,000), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.107, declares to subscribe to one hundred sixty-one million nine hundred eight thousand two hundred fifty (161,908,250) new ordinary shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A1 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A2 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A3 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A4 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A5 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A6 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A7 shares, one hundred sixty-five million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A8 shares and one hundred sixty-five

million eight thousand two hundred fifty (165,008,250) new class A9 shares, together with a share premium of four thousand four hundred eighty-five Euro and twenty-six cents (EUR 4,485.26), for a total issue price of sixteen million four hundred seventy-four thousand three hundred ten Euro and twenty-six cents (EUR 16,474,310.26) through a contribution in cash.

2. TV GFI Holding Company S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.413 declared to subscribe to declares to subscribe to eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new ordinary shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A1 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A2 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A3 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A4 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A5 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A6 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A7 shares, eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A8 shares and eight million nine hundred sixty thousand three hundred twenty-three (8,960,323) new class A9 shares, together with a share premium of two hundred forty-three Euro and fifty-one cents (EUR 243.51), for a total issue price of eight hundred ninety-six thousand two hundred seventy-five Euro and eighty-one cents (EUR 896,275.81) through a contribution in cash.

3. AlpInvest Partners Co-Investments 2013 I C.V., a Dutch company, having its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new ordinary shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A1 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A2 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A3 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A4 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A5 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A6 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A7 shares, eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A8 shares and eight million five hundred fifty-five thousand two hundred fifty (8,555,250) new class A9 shares, together with a share premium of two hundred thirty-two Euro and fifty-seven cents (EUR 232.57), for a total issue price of eight hundred fifty-five thousand seven hundred fifty-seven Euro and fifty-seven cents (EUR 855,757.57) through a contribution in cash.

4. AlpInvest Partners Co-Investments 2013 II C.V., a Dutch company, having its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new ordinary shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A1 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A2 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A3 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A4 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A5 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A6 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A7 shares, three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A8 shares and three million five hundred eleven thousand one hundred fourteen (3,511,114) new class A9 shares, together with a share premium of ninety-five Euro and forty-six cents (EUR 95.46), for a total issue price of three hundred fifty-one thousand two hundred six Euro and eighty-six cents (EUR 351,206.86) through a contribution in cash.

5. AM 2013 Co C.V., a Dutch company, having its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new ordinary shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A1 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A2 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A3 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A4 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A5 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A6 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A7 shares, two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A8 shares and two hundred ninety-six thousand seven hundred fourteen (296,714) new class A9 shares, together with a share premium of eight Euro and four cents (EUR 8.04), for a total issue price of twenty-six thousand six hundred seventy-nine Euro and forty-four cents (EUR 29,679.44) through a contribution in cash.

6. HarbourVest Two Six Tiger LLC, a limited liability company, having its registered office at One Financial Center, 44th Floor, Boston, MA 02111 declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new ordinary shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A1 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A2 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-

one (5,375,251) new class A3 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A4 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A5 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A6 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A7 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A8 shares and five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A9 shares, together with a share premium of one hundred forty-six Euro and sixteen cents (EUR 146.16), for a total issue price of five hundred thirty-seven thousand six hundred seventy-one Euro and twenty-six cents (EUR 537,671.26) through a contribution in cash.

7. SVG Capital plc, a public limited liability company, having its registered office at Bow Bells House, 1 Bread Street, London, EC4M 9HH, United Kingdom, declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new ordinary shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A1 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A2 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A3 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A4 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A5 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A6 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A7 shares, seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A8 shares and seven million four hundred seventeen thousand eight hundred forty-seven (7,417,847) new class A9 shares, together with a share premium of two hundred one Euro and sixty-three cents (EUR 201.63), for a total issue price of seven hundred forty-one thousand nine hundred eighty-six Euro and thirty-three cents (EUR 741,986.33) through a contribution in cash.

6. Hamilton Lane Investors LP, a limited partnership, having its registered office at One Presidential Boulevard, 4th Floor, Bala Cynwyd, PA 19004 declared to subscribe and fully pay for declares to subscribe to five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new ordinary shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A1 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A2 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A3 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A4 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A5 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A6 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A7 shares, five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A8 shares and five million three hundred seventy-five thousand two hundred fifty-one (5,375,251) new class A9 shares, together with a share premium of one hundred forty-six Euro and sixteen cents (EUR 146.16), for a total issue price of five hundred thirty-seven thousand six hundred seventy-one Euro and twenty-six cents (EUR 537,671.26) through a contribution in cash.

The total amount of the capital increase amounting to twenty million four hundred twenty-four thousand five hundred fifty-eight Euro and seventy-nine cents (EUR 20,424,558.79) is allocated as follows: an amount of twenty million four hundred nineteen thousand Euro (EUR 20,419,000) is allocated to the share capital of the Company and an amount of five thousand five hundred fifty-eight Euro and seventy-nine cents (EUR 5,558.79) is allocated to the share premium account of the Company.

The amount of the capital increase has been paid up in cash, proof of such payment has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The Meeting resolves to insert an authorised capital clause of an amount of EUR 10,000,000.- so as to allow the Manager to issue new Shares (as defined in the Articles) and instruments and to increase the share capital within the limits of the authorized capital in one or several installments and to grant to the Manager the right to increase the share capital by limiting and cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders subject to other provisions of the Articles, within the framework of the authorised capital clause.

In relation to the introduction of the authorised capital clause in the Articles, the Shareholders acknowledge and approve the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the Law, on the authorisation to be given to the Manager by the shareholders to limit or cancel the preferential rights to subscription of the existing shareholders provided by Law with respect to the future increases of the subscribed share capital of the Company subject to other provisions of the Articles, within the framework of the authorised capital clause.

Fourth resolution

As a consequence of and in order to reflect the above mentioned resolutions, the Meeting resolves to amend article 5 of the Articles, which shall now read as set out under the fifth resolution.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Articles in the form as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among TigerLuxOne Midco S.à r.l., as unlimited partner (associé commandité) and TigerLuxOne Topco S.à r.l., as limited partner (actionnaire commanditaire), and all other entities becoming partners of the company after its incorporation, a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "TigerLuxOne Holdco S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member, as well as to individual persons (or their related entities) forming part of the staff of the group of companies to which the Company belongs, notably for the purpose of providing financing for an incentive plan offered to such persons.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the Manager(s) shall be required in respect of such liquidation.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 Issued share capital

The share capital of the Company is twenty million four hundred and fifty thousand Euros (EUR 20,450,000.-) divided into:

a) one (1) unlimited share or action de commandité ("Unlimited Share"), which shall be held by the unlimited partner (s) (associé(s) commandité(s)), in representation of its/their unlimited partnership interest in the Company

b) two hundred and four million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (204,499,999) ordinary shares (the "Ordinary Shares"),

c) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A1 shares,

d) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A2 shares,

e) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A3 shares,

f) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A4 shares,

g) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) new class A5 shares,

h) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A6 shares,

i) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A7 shares,

j) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A8 shares, and

k) two hundred and four million five hundred thousand (204,500,000) class A9 shares,

with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (all class A1 to class A9 shares are referred as the "A Shares"). Ordinary Shares and A Shares are referred to as the "Shares". In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

The Company may repurchase, redeem and/or cancel the A Shares subject as provided in the law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "1915 Law") and the provisions of this article 5.

The share capital of the Company may be reduced by the cancellation of one or more entire classes of A Shares through the repurchase and cancellation of all the A Shares in issue in such class(es), in accordance with the provisions as set out in this article 5. In the case of repurchases and cancellations of classes of A Shares such cancellations and repurchases shall be made in the numerical order (starting with the class A1) and within the following periods (each a "Repurchase and Cancellation Period") (in this Article 5):

- a) the Class A1 Shares may only be repurchased and cancelled between their date of issue and 31 December 2015;
- b) the Class A2 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2016 and 31 December 2016;
- c) the Class A3 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2017 and 31 December 2017;
- d) the Class A4 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2018 and 31 December 2018;
- e) the Class A5 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2019 and 31 December 2019;
- f) the Class A6 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2020 and 31 December 2020;
- g) the Class A7 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2021 and 31 December 2021;
- h) the Class A8 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2022 and 31 December 2022; and
- i) the Class A9 Shares may only be repurchased and cancelled between 1 January 2023 and 31 December 2023.

in case a class of A shares is not repurchased and cancelled in its relevant Repurchase and Cancellation Period, the dates of that Repurchase and Cancellation Period for that Class of A Shares shall be extended to a new repurchase and cancellation period starting after the end of the A9 Repurchase and Cancellation Period (the "New Repurchase and Cancellation Period") (or as the case may be, the date after the end of the immediately preceding New Repurchase and Cancellation Period of another class) and end no later than one year after the start date of such New Repurchase and Cancellation Period. The class of A Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from Class A1 to Class A9 (to the extent not previously repurchased and cancelled).

In the event that a Class of A Shares is repurchased and cancelled within its Repurchase and Cancellation Period (a "Repurchased Class"), the starting date of the Repurchase and Cancellation Period of the next Class of A Shares to be repurchased (the "Next Repurchase and Cancellation Period") shall be brought forward to the first business day after the day when the Repurchased Class are repurchased and cancelled, while the closing date of the Next Repurchase and Cancellation Period remains unchanged so that the Next Repurchase and Cancellation Period is extended (and so that, for example, if the Class A1 Shares are repurchased on 1 September 2014, the Repurchase and Cancellation Period in respect of the Class A2 Shares shall be 2 September 2014 to 31 December 2016).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of A Shares, such class of A Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of A Shares of the repurchased and cancelled class of A Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each A Share of the relevant class held by them and repurchased and cancelled.

The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of A Shares in issue in the class of A Shares to be repurchased and cancelled. The Total Cancellation Amount may be discharged by the Company in cash or in kind or by way of set-off.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Manager(s) on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of Article 29 of the Articles. The Total Cancellation Amount for each relevant class of A Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the redemption and cancellation of the relevant class of A Shares, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount, provided that this amount is not higher than the amount of Available Liquidities, relating to the relevant Repurchase and Cancellation Period or New Repurchase and Cancellation Period as the case may be. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class of A Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purposes of these Articles, the following words shall have the following definitions:

- "Available Liquidities" means (i) all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six months), (ii) any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the Manager(s) will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Repurchase and Cancellation Period or New Repurchase and Cancellation Period as the case may be and (iii) any assets such as shares, stock or securities of other kind held by the Company.

- "Available Amount" means in relation to the relevant class of A Shares the total amount of net profits of the Company, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of A

Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) expressed as a positive, (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles and (iii) any dividends to which the holders of Shares are entitled under Article 29 (referred as Ordinary Dividend "OD" and Profit Entitlement "PE" as the case may be and as defined below), each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)$$

Whereby:

AA= Available Amount;

NP= net profits of the Company (including carried forward profits);

P= freely distributable share premium and reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of A Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law;

L= losses (including carried forward losses, if any) expressed as a positive;

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles;

OD = any annual fixed dividends to which the holder(s) of the Ordinary Shares are entitled pursuant to the Articles;

PE = Profit Entitlement (the annual fixed dividend to which the holder(s) of the A Shares are entitled pursuant to Article 29).

"Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per A Share within the relevant class A shares to be paid to the Shareholders.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Accounts Date" means the date no earlier than thirty (30) days and no later than ten (10) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of A Shares.

"Total Cancellation Amount" means an amount not exceeding the Available Amount relating to the relevant Repurchase and Cancellation Period (or New Repurchase and Cancellation Period, as the case may be) provided that such Cancellation Amount cannot be higher than the Available Liquidities relating to the relevant Repurchase and Cancellation Period (or New Repurchase and Cancellation Period).

Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Shares shall be allocated to an available premium reserve which shall be at the free disposal of the Company.

The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.2 Authorised share capital

The un-issued but authorized share capital of the Company is set at ten million Euros (EUR 10,000,000) divided into one billion (1,000,000,000) shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each.

5.2.1 The un-issued but authorized share capital of the Company may be increased or reduced by a Shareholders' resolution adopted in the manner required for amending the Articles.

5.2.2 Within the limits of the authorized share capital set out in the present article, the Manager is authorized and empowered to (i) realize any increase of the share capital or equity of the Company with or without the issuance of new Shares, it being understood that the Manager is authorized to issue such new shares in one or several issues and that the Manager is free to determine in relation to each issue which class(es) of new shares such issue will relate to and (ii) issue bonds, preferred equity certificates, warrants, options or other instruments convertible, exchangeable or exercisable into shares and to issue shares further to the conversion or exercise of the above mentioned instruments, it being understood that if such instruments are issued during the period set forth in article 5.2.5 below, the shares upon the conversion or exercise of such instruments may be issued after the expiry of said period, it being understood that the Manager is authorized to issue such new shares in one or several issues and that the Manager is free to determine in relation to each issue which class(es) of new shares such issue will relate to.

5.2.3. The shares and the instruments to be issued in accordance with the provisions of article 5.2.2 may be paid up through contributions in cash or in kind, by the incorporation of reserves, issue premiums or retained earnings, including in the three latter cases in favor of new shareholders. The shares to be issued in accordance with the provisions of article 5.2 may be issued with or without share premium, it being understood that (i) such shares shall not be issued at a price below their nominal value and (ii) if the consideration payable to the Company for thus newly issued shares exceeds their nominal value, the excess is to be treated as share premium in respect of such shares in the books of the Company.

5.2.4 The Manager is specially authorized to issue such shares and, where applicable, the instruments to be issued in accordance with the provisions of article 5.2 without reserving (i.e. by cancelling or limiting) for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for such shares which provided for by the 1915 Law, it being understood that the Manager may not waive any preemption right provided for in clause 5.3 or any Shareholders' Agreement.

5.2.5 The authorization will expire on the fifth anniversary of the date of publication in the Luxembourg official gazette of the minutes of the general meeting held on 7 July 2014 and can be renewed in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that the Manager can proceed to an increase of share capital or issue of the above mentioned instruments as of 7 July 2014.

5.2.6 The Manager is authorized to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares (referred to in this article 5.2) and, if applicable, the duration, amortization, other rights (including early repayment), interest rates, conversion rates and exchange rates of the aforesaid instruments (referred to in this article 5.2) as well as all the other conditions and terms of such instruments including as to their subscription, issue and payment.

5.2.7 The Manager is authorized to do all things necessary to amend articles 5.1 and 5.2 of the present Articles in order to record the change of issued and authorized share capital following any increase pursuant to the present article. The Manager is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law. Furthermore, the Manager may delegate to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions, conversions or exchanges and receiving payment for shares, bonds, preferred equity certificates, warrants, options or instruments and to do all things necessary to amend article 5 of the present Articles in order to record the change of issued and authorized share capital following any increase pursuant to the present article.

5.3 Pre-emptive rights

5.3.1 Subject to the provisions of any shareholders' agreement to be entered into from time to time between the Shareholders of the Company (the "Shareholders' Agreement"), if the Company, the Manager(s) or any of their respective Subsidiaries proposes to issue new shares (the "New Shares") to, or to enter into any Contract relating to the issuance of any New Shares with, any Person, the Company shall deliver to each Shareholder a written notice (the "Offer Notice") of such proposed issuance at least thirty (30) days prior to the date of the proposed issuance (the period from the effectiveness of the Offer Notice until the date of such proposed issuance, the "Subscription Period"). The Offer Notice shall include the material terms and conditions of the issuance, including, to the extent applicable, (i) the identity of the issuer, (ii) the amount, kind and terms of the New Securities to be included in the issuance, (iii) the maximum and minimum price of the New Securities to be included in the issuance, (iv) the name and address of the proposed purchaser, (v) the proposed issuance date, if known and (vi) a breakdown of the anticipated use of proceeds.

5.3.2 Each Shareholder shall have the option, exercisable at any time during the first ten (10) Business Days of the Subscription Period by delivering an irrevocable written commitment to the Company and on the same terms and conditions as those of the proposed issuance of such New Shares to irrevocably subscribe for up to such number or amount, as applicable, of New Shares included in the proposed issuance as is equal to the product of (i) the number or amount of any such additional New Shares to be issued and (ii) a fraction, the numerator of which is the number of Shares owned by such Shareholder and the denominator of which is the total number of Shares owned by all Shareholders (such fraction, the "Preemptive Percentage"). Each Shareholder who exercises its option pursuant to this article 5.3 to purchase all or a portion of its Preemptive Percentage of the additional New Shares proposed to be issued is hereinafter referred to as a "Participating Shareholder". Each Shareholder who does not exercise any portion of such option in accordance with the above requirements shall be deemed to have waived all of such Shareholders' rights with respect to such issuance, but not with respect to any future issuance. In the event that any Shareholder elects to purchase less than its aggregate Preemptive Percentage of the New Shares, the Company shall deliver to each Participating Shareholder (other than any Participating Shareholder who elected not to purchase all of its Preemptive Percentage) a written notice thereof not later than the fifteenth (15th) Business Day of the Subscription Period, which includes the number or amount, as applicable, of New Shares which were declined to be purchased by all Shareholder(s), and, prior to the expiration of the Subscription Period, each other Participating Shareholder may subscribe for such declined New Shares; provided, that in the event that the number of such declined New Shares so subscribed for is greater than the aggregate number of declined New Shares, each Participating Shareholder subscribing for such declined New Securities shall be entitled to subscribe for an amount of declined New Securities proportionate to such Participating Shareholder's Preemptive Percentage of such declined New Shares relative to the Preemptive Percentages of all other Participating Shareholders subscribing for such declined New Shares, or as those other Participating Shareholders may otherwise agree.

5.3.3 In the case of issuances of New Shares by the Manager(s) or any other Subsidiary of the Company, a Participating Shareholder may elect to subscribe for such securities by making a payment to the Company which the Company shall apply to the purchase of, and hold as agent for the Participating Shareholder (but not in the Capital Account (as such term is defined in any Shareholders' Agreement) of such Shareholder and not as an asset of the Company), such securities on behalf of such Shareholder.

5.3.4 If at the end of 180 days after the date of the effectiveness of the Offer Notice as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals, the Company, the Manager(s), or any Subsidiary of the Company, as applicable, has not completed the issuance, each Participating Shareholder shall be released from such Participating Shareholder's obligations under the written commitment, the Offer Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate notice to be furnished, and the terms and provisions of this article 5.3 shall be separately complied with, in order to consummate any issuance.

5.3.5 Each Participating Shareholder shall take or cause to be taken all such reasonable actions as may be necessary or reasonably desirable in order expeditiously to consummate each issuance pursuant to this article 5.3 in which such Participating Shareholder elects to participate under article 5.3.2. Notwithstanding the requirements of this article 5.3, if the Manager(s) reasonably determines that there is a substantial and urgent need of the Company, the Manager(s), or any Subsidiary of the Company, as applicable, to issue New Shares that would otherwise be subject to this article 5.3 prior to having complied with the provisions of this article 5.3, the Company, the Manager(s) or any Subsidiary of the Company, as applicable, may issue such New Shares without first complying with the provisions of this article 5.3; provided, that within thirty (30) days after such issuance, the Company, the Manager(s), or any Subsidiary of the Company, as applicable, offers each Participating Shareholder the opportunity to purchase its Preemptive Percentage of the aggregate number of New Shares and other securities issued pursuant to this provision by sending written notice to the Participating Shareholder, which notice shall contain the information required under article 5.3.1. In the event of an offer made by the Company, the Manager(s), or any Subsidiary of the Company, as applicable, pursuant to this article 5.3.5, the timing and procedures for the exercise and consummation of such offer shall be the same as those set forth in this article 5.3 with appropriate modifications to reflect the post-issuance delivery of the notice as contemplated in this article 5.3.5.

5.3.6 The provisions of this article 5.3 shall not apply to the following issuances by the Company, the Manager(s), or any Subsidiary of the Company:

- a) issuances made by the Company at the extraordinary general meeting dated 7 July 2014;
- b) issuances of other securities to officers or directors of the Company or any Subsidiary of the Company in each case who are not Affiliates of the Permira Shareholder, that are issued on the same basis as issued to the Shareholders;
- c) issuances of Unlimited Shares to the Manager(s);
- d) issuances to any management investment vehicle(s) whose investors are the senior management of the TeamViewer business and/or any members of a board, in each case that are not Affiliates of the Permira Shareholder;
- e) to any Person that is not an Affiliate of the Permira Shareholder upon the exercise of options, warrants or other convertible securities previously issued or granted in compliance with this article 5.3;
- f) pursuant to any employee incentive plan or similar benefit program or agreement of the Company or any Subsidiary of the Company approved by the Manager(s) or the relevant governing body of such Subsidiary of the Company;
- g) as consideration to any Person that is not an Affiliate of any Shareholder or the Company or any of its Subsidiaries in any direct or indirect acquisition, merger or similar transaction;
- h) as consideration to any Person that is not an Affiliate of any Shareholder or the Company or any of its Subsidiaries in a joint venture or any other strategic transaction;
- i) to financial institutions, commercial lenders, broker/finders or any similar party, or their respective designees, in each case that is not an Affiliate of the Permira Shareholder, in connection with the incurrence or guarantee of indebtedness by the Company, the Manager(s) or any Subsidiary of the Company;
- j) in connection with or following an IPO to any Person;
- k) in connection with a dividend, distribution or any subdivision or combination of securities effected on a pro rata basis with respect to all holders of the affected class of equity interests; and
- l) of any securities of a Subsidiary of the Company to the Company or any other Subsidiary of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles to one vote.

6.2 The Shares and Unlimited Share shall be in registered form.

6.3 The Shares may only be transferred subject to (i) the Managers' consent, not to be unreasonably withheld, (ii) the provisions of these Articles and (iii) the provisions of any Shareholders' Agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

6.4 The Unlimited Share may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person(s) shall act as Manager(s) of the Company after the relevant transfer. The Articles of Incorporation will be amended accordingly. Any transfers of the Unlimited Share not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

6.5 Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.6 The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

6.7 A shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

6.8 Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

6.9 Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

6.10 General restrictions on Transfer

6.10.1 Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, a Shareholder (other than the Permira Shareholder who shall not be subject to such restrictions) may only Transfer its Shares as follows:

a) Subject to article 5.3, to an Affiliate of such Shareholder, but only for so long as such Person remains an Affiliate of such Shareholder (and at any time in which such Affiliate is no longer an Affiliate of such Shareholder, the Transferred Shares shall be deemed to be Transferred back to the Shareholder); provided, any such Transfer to an Affiliate of an Shareholder shall not be permitted hereunder if such Transfer would directly or indirectly transfer any of the underlying economic interest in the Shares to a non-Affiliate;

b) Pursuant to, and in accordance with, articles 6.11 and 6.12; or

c) Following the period beginning on the consummation of an IPO and ending on the second anniversary of an IPO (the "Restriction End Date"), subject to this article 6.10.2 through 6.10.6 and article 5.3, pursuant to any Transfers permitted by applicable securities laws.

6.10.2 Notwithstanding anything in this Articles or any Shareholders' Agreement to the contrary, no issuance of Shares shall be permitted and no Shareholder shall be permitted to Transfer Shares, in each case, unless such issuance or Transfer is, in addition to any other requirements set forth in any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders, in compliance with applicable Luxembourg laws.

6.10.3 Each Shareholder may only Transfer Shares in strict compliance with all applicable terms of any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders and, to the fullest extent permitted by Luxembourg law, any purported Transfer of Shares by a Shareholder that does not so comply with all applicable terms of any Shareholders' Agreement shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer.

6.10.4 Any Transfer by a Shareholder of Shares made in accordance with any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders shall be effected by such documents and instruments as are necessary to comply with Luxembourg Law.

6.10.5 Any Transfer of Shares pursuant to the terms of this article, including Transfers pursuant to article 6.11 and 6.12, shall, to the extent applicable to such Shareholder and subject to the limitations on ownership set forth in any management agreement concerning the Manager(s) that may be entered into from time to time, be accompanied by a proportionate Transfer of the Manager Shares held by such Shareholder (or its Affiliates), if any, pursuant to any management agreement concerning the Manager(s) that may be entered into from time to time. Any such Transfer by a Shareholder of Shares which is not accompanied by a Transfer of a proportionate amount of Manager Shares held by such Shareholder (or its Affiliates), if any, shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer in its share register.

6.10.6 Any Transfer of Shares pursuant to the terms of any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders shall in all cases only be made by a proportionate Transfer of each other class or type of Shares and any such Transfer by any Shareholders made in violation of the foregoing shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer in its share register.

6.10.7 The Unlimited Shares held by the Manager may only be Transferred to any party approved by the affirmative vote of three-fourths of the Shares held by all the Shareholders; provided, that such majority shall include the Permira Shareholder. Any such transferee shall automatically and simultaneously with such Transfer be admitted as an additional or substitute manager.

6.10.8 No Shareholder, other than GFI, shall directly or indirectly (i) permit the Transfer of any interest in such Shareholder (whether through Transfers or issuances of its own equity, Transfers by operation of Law by merger or consolidation of such holder into another entity or dissolution or liquidation of such Shareholder) or (ii) seek to avoid the provisions of any Articles by issuing, or permitting the issuance of, any direct or indirect equity or other beneficial interest in such Shareholder, in any such case in a manner which would fail to comply with this article 6.10 if such Shareholder had Transferred Shares directly, unless such Shareholder first complies with the terms of this Articles (but excluding any Transfer of an interest in a Shareholder in which the ultimate parent company of the relevant Shareholder does not change); provided, that, if (x) any Shareholder (other than GFI or the Permira Shareholder) fails to comply with this article 6.10.8 or (y) GFI is no longer Controlled by funds managed, advised or Controlled by Insight Venture Management, LLC or its Affiliates, the Permira Shareholder shall have the right, at its election, commencing on the date of such Transfer (in the case of clause (x)) or the date GFI notifies Permira that there has been a GFI change in control or the Permira Shareholder otherwise becomes aware that a GFI change of control has occurred (in the case of clause (y)) and

terminating on the three (3) month anniversary thereof, to purchase any or all of the Shares held by such Shareholder at a price equal to the Fair Market Value of the Shares as of the date of such Transfer.

6.11 Tag-Along

6.11.1 Except as part of a Drag-Along Sale in which the Permira Shareholder requires the other Shareholders to sell or otherwise Transfer their Shares to the proposed transferee in accordance with article 6.12, in connection with a Transfer of the Permira' Shares, the Permira Shareholder shall offer, on the same terms and conditions, and in the same proportion, as any offer by a proposed third party transferee (the "Proposed Transferee") to the Permira Shareholder for the Permira' Shares (a "Tag-Along Sale"), to each other Shareholder who is not the Proposed Transferee (collectively, the "Tag Offerees") to include, at the option of each Tag Offeree, in the sale or other Transfer to the Proposed Transferee, a number of Shares owned by such Tag Offeree determined in accordance with this article 6.11.

6.11.2 The Permira Shareholder shall cause the Proposed Transferee's offer to be reduced to writing (which writing shall include an offer to purchase or otherwise acquire Shares from the Tag Offerees as required by this article 6.11) and shall send written notice of such third party offer (the "Tag-Along Notice") at least seven (7) Business Days prior to the anticipated consummation of such Tag-Along Sale to each of the Tag Offerees and the Company in the manner specified herein, which Tag-Along Notice will include:

i. the material terms and conditions of the proposed Transfer, including (A) the name and address of the Proposed Transferee, (B) the proposed amount and form of consideration, (C) the number and type of Shares proposed to be sold and (D) the fraction, expressed as a percentage, determined by dividing (x) the number of Shares to be purchased from the Permira Shareholder by (y) the total number of Shares held by the Permira Shareholder (the "Tag-Along Sale Percentage"); and

ii. an invitation to each Tag Offeree elect (the "Tag-Along Right", and the Tag Offerees who elect, the "Tagging Holders") to include in the Tag-Along Sale to the Proposed Transferee Shares held by such Tagging Holders (which in no event shall exceed the Tag-Along Sale Percentage of the total number of Shares held by such Tagging Holder). The Permira Shareholder shall deliver or cause to be delivered to each Tagging Holder copies of all transaction documents relating to the Tag-Along Sale promptly as such documents become available.

6.11.3 Each Tagging Holder may exercise the Tag-Along Right by delivering within five (5) Business Days following delivery of the Tag-Along Notice a written notice (the "Tag-Along Election") to the Permira Shareholder and the Company in the manner specified herein indicating its desire to exercise its Tag-Along Right and specifying the total number of Shares it desires to Transfer in the Tag-Along Sale (which in no event shall exceed the Tag-Along Sale Percentage of the total number of Shares held by such Tagging Holder). Each Tag Offeree who does not make a Tag-Along Election in compliance with the requirements set forth in this article 6.11.3 shall be deemed to have waived all of such Tag Offeree's rights with respect to the Tag-Along Sale and the Permira Shareholder and each Tagging Holder shall thereafter be free to Transfer their applicable Shares to the Proposed Transferee, for the same form of consideration (and if the Permira Shareholder is offered a choice as to the form of consideration to be received in the Tag-Along Sale, each Tagging Holder shall be given the same choice), at a price no greater than the price received by the Permira Shareholder and otherwise on terms and conditions which are not more favorable to the Permira Shareholder than those terms and conditions set forth in the Tag-Along Notice.

6.11.4 Notwithstanding the foregoing, no Tag Offeree shall be entitled to Transfer Shares pursuant to a Tag-Along Right conferred pursuant to this article 6.11 in the event that, notwithstanding delivery of a Tag-Along Notice pursuant to this article 6.11, the Permira Shareholder fails to consummate the Tag-Along Sale which gave rise to such Tag-Along Right. The Permira Shareholder shall, in its sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any proposed Tag-Along Sale and the terms and conditions thereof. In the event the Permira Shareholder reduces the number of Shares proposed to be sold pursuant to a Tag-Along Sale, the Tag-Along Sale Percentage shall be recalculated and the number of Shares that may be Transferred by each Shareholder shall be reduced accordingly. No Shareholder nor any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Shareholder or the Company arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any such proposed Tag-Along Sale except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of this article 6.11.

6.11.5 In connection with any such Tag-Along Sale, each Tagging Holder participating in such Tag-Along Sale must agree to make the same representations, warranties, covenants and indemnities as the Permira Shareholder agrees to make in connection with the Tag-Along Sale (except that, in the case of representations, warranties, covenants and indemnities pertaining specifically to the Permira Shareholder, each other Shareholder shall make comparable representations, warranties, covenants and indemnities, in each case, to the extent applicable and pertaining specifically to itself and only to itself); provided, that (x) the liability of each Shareholder in any Tag-Along Sale is several and not joint and several and shall not exceed the lesser of (i) such Shareholder's pro rata portion of any such liability, which liability shall be determined in accordance with such Shareholder's portion of the aggregate net proceeds received by all Shareholders in connection with such Tag-Along Sale, and (ii) the net proceeds received by such Shareholder in connection with such Tag-Along Sale and (y) no Tagging Holder shall be obliged to enter into non-competition or other post-closing covenant that restricts its activities in any material respect. Each Tagging Holder will be responsible for its proportionate share of

the costs of the Tag-Along Sale that are incurred for the benefit of all Shareholders or the Company generally, but only to the extent such costs are not paid or reimbursed by the Proposed Transferee.

6.11.6 If the closing of the Tag-Along Sale to the Proposed Transferee (whether or not any Tag Offeree has exercised its Tag-Along Rights under this article 6.11) shall not have been completed within 180 days after the date of the Tag-Along Notice, and on terms and conditions not more favorable to the Tag Offerees and Permira Shareholder than those set forth in the Tag-Along Notice, the provisions of this article 6.11 shall again be required to be satisfied with respect to such Shares as if no Tag-Along Notice had been given with respect thereto.

6.11.7 The provisions of this article 6.11 shall terminate immediately prior to the consummation of a Qualified IPO if (and only if) the IPO Corporation is the Company.

6.12 Drag-Along

6.12.1 If the Permira Shareholder proposes to Transfer Shares in an arms' length transaction or series of related transactions (a "Sale Proposal") to a Person who is not an Affiliate of the Permira Shareholder (a "Drag-Along Sale"), then the Permira Shareholder may deliver a written notice (a "Drag-Along Notice") with respect to such Sale Proposal at least five (5) Business Days prior to the anticipated signing date of such Drag-Along Sale to the Company and all other Shareholders requiring all other Shareholders to sell or otherwise Transfer their Shares in the Drag-Along Sale in accordance with the provisions of this article 6.12.

6.12.2 The Drag-Along Notice will include the material terms and conditions of the Drag-Along Sale, including (i) the name and address of the proposed transferee, (ii) the proposed amount per Share and form of consideration (including, with respect to any non-cash consideration, such other information relating to such non-cash consideration as is in the Company's or the Permira Shareholder's reasonable control) and (iii) the proposed date of the consummation of the Drag-Along Sale, if known. The Permira Shareholder will deliver or cause to be delivered to each other Shareholder copies of all transaction documents relating to the Drag-Along Sale promptly as such documents become available.

6.12.3 Each Shareholder who is not the Permira Shareholder, upon receipt of a Drag-Along Notice, shall be obligated to sell or otherwise Transfer the same proportion of its Shares as is being Transferred by the Permira Shareholder and participate in the Drag-Along Sale contemplated by the Sale Proposal, to vote, if required by this Articles or otherwise, its Manager Shares in favor of the Drag-Along Sale at any meeting of Shareholders called to vote on or approve the Drag-Along Sale and/or to consent in writing to the Drag-Along Sale, to waive all dissenters' or appraisal rights, if any, in connection with the Drag-Along Sale, to enter into agreements relating to the Drag-Along Sale, to agree (as to itself) to make to the proposed purchaser the same representations, warranties, covenants, indemnities and agreements as the Permira Shareholder agrees to make in connection with the Drag-Along Sale, and to take or cause to be taken all other actions as may be reasonably necessary to consummate the Drag-Along Sale; provided, that (x) the liability of each Shareholder in any Drag-Along Sale is several and not joint and several and shall not exceed the lesser of (i) such Shareholder's pro rata portion of any such liability (to the extent related to matters other than Shareholder Representations (as defined below)), to be determined in accordance with such Shareholder's portion of the aggregate net proceeds received by all Shareholders in connection with such Drag-Along Sale, and (ii) the net proceeds received by such Shareholder in connection with such Drag-Along Sale; (y) no Shareholder shall be required to make or give any representations or warranties, other than representations and warranties as to its title to the Shares being Transferred by it in the Drag-Along Sale, the absence of any adverse claim with respect to such Shares and its power, authority and legal right to enter into and to consummate the Drag-Along Sale ("Shareholder Representations") and (z) no Shareholder shall be obligated to enter into any non-competition or other post-closing covenants that restrict its activities in any way. In any Drag-Along Sale, each of the Shareholders and the Permira Shareholder shall receive the same type and amount of consideration (and if the Permira Shareholder is offered a choice as to the form of consideration to be received in the Drag-Along Sale, each other Shareholder shall be given the same choice), at the same time, on a per Shares basis, from such Drag-Along Sale, and each of the Shareholders and the Permira Shareholder shall otherwise be treated comparably in connection with such Drag-Along Sale. Each Shareholder will be responsible for its proportionate share of the costs of the Drag-Along Sale that are incurred for the benefit of all Shareholders or the Company generally, but only to the extent such costs are not paid or reimbursed by the proposed transferee.

6.12.4 The Permira Shareholder shall, in its sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any Drag-Along Sale and the terms and conditions thereof. No Shareholder or any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Shareholder or the Company arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any Drag-Along Sale except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of this article 6.12.

6.12.5 If at the end of the 180th day after the date of delivery of the Drag-Along Notice (as such period may be extended to obtain any approvals required by applicable Law) the Drag-Along Sale has not been consummated, then the Drag-Along Notice shall be null and void, each Shareholder shall be released from such Shareholder's obligations under such Drag-Along Notice and it shall be necessary for a separate Drag-Along Notice to be furnished and the terms of this article 6.12 separately complied with in order to consummate any Drag-Along Sale.

6.12.6 Notwithstanding the foregoing provisions of this article 6.12, if the Shareholders would receive consideration per Share with a Fair Market Value less than the Issue Price for their Shares in any Drag-Along Sale, the Drag-Along

Notice must be executed by holders of a majority of the Shares (including for the avoidance of doubt the Shares held by the Permira Shareholder).

6.12.7 The provisions of this article 6.12 shall terminate immediately prior to the consummation of a Qualified IPO.

6.13 Other Transfer restrictions

6.13.1 In addition to any other restrictions on Transfer herein contained, each Shareholder agrees that in no event may any Transfer of Shares by any Shareholder be made:

- i. to any Person who lacks the legal right, power or capacity to own any Shares, as applicable;
- ii. for as long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer would, in the opinion of counsel to the Company, be reasonably likely to cause any portion of the assets of the Company to be treated as "plan assets" pursuant to the Plan Asset Regulations (or comparable law or regulation);
- iii. if such Transfer would be reasonably likely to cause the Company to cease to be classified as a partnership or cease to qualify for any safe harbor resulting in classification as a partnership for U.S. federal or income tax purposes;
- iv. if such Transfer requires the registration or other qualification of such Interests pursuant to any applicable securities laws; or
- v. if in the reasonable determination of the Manager(s), such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained.

For the purpose of this article 6 (and article 5 where applicable):

a) "Affiliate" means, with respect to any person, another person Controlled directly or indirectly by such first person, Controlling directly or indirectly such first person or directly or indirectly under the same Control as such first Person, and "Affiliated" shall have a meaning correlative to the foregoing.

b) "Business Day" means a day on which banks are open for business in the State of New York and the country of Luxembourg (which, for avoidance of doubt, shall not include Saturdays, Sundays and public holidays in either of these localities).

c) "Contract" means any written, oral or other agreement, contract, subcontract, lease, understanding, instrument, note, warranty, insurance policy, benefit plan, memorandum of understanding, or legally binding commitment or undertaking of any nature.

d) "Control" means with respect to any Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such person or (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of these Articles, a fund advised or managed directly or indirectly by a person shall also be deemed to be Controlled by such person (and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing).

e) "Effective Time" means the effective date of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

f) "Fair Market Value" means (a) if the consideration is cash or cash equivalents, the amount of such cash and cash equivalents, (b) if the consideration consists of securities for which there is a public market on such date, the arithmetic mean of the high and low prices of such securities as reported on such date on the composite tape of the principal national securities exchange on which such securities are listed or admitted to trading, and (c) if there is not a public market for the securities on such date, the value established by an independent valuer appointed by the Manager and approved by holders of a majority of the Shares; provided that, in the event the Permira Shareholder, in accordance with article 6.10.1 elects to purchase any or all of the Shares held by GFI, in such case (and only in such case) (i) such independent valuer shall be jointly appointed by the Manager and such applicable Shareholder; (ii) such independent valuer shall not take a minority or marketability discount in determining the Fair Market Value; and (iii) the independent valuer shall not find that Fair Market Value is less than \$27,500,000.

g) "GFI" means TV GFI Holding Company S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.413.

h) "IPO" means the initial firm commitment underwritten offering (or series of related offerings) of securities of the Company or the IPO Corporation, as the case may be, to the public pursuant to an effective registration statement (or statements) under the Securities Act or under any comparable law or regulatory scheme of any foreign jurisdiction after which there is an active trading market in such securities on an internationally recognized stock exchange.

i) "IPO Corporation" has the meaning ascribed to it in any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

j) "Issue Price" means the subscription price per each Ordinary Share or Class A Share, as applicable, paid by each Shareholder on the date hereof.

k) "Manager Shares" means the shares issued by the Manager.

l) "Permira Shareholder" means TigerLuxOne Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée organized and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.107, as their names or registered office may change from time to time.

m) "Person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

n) "Plan Asset Regulations" shall mean the regulations promulgated by the United States Department of Labor included in 29 CFR § 2510.3-101 (as effectively modified by Section 3(42) of the United States Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended), as the same may be amended from time to time.

o) "Qualified IPO" means an IPO in which immediately afterward at least 5% of the outstanding shares of common stock of the issuing entity are or have been sold to the public.

p) "Transfer" or "Transferred" means a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition by a person of a legal or beneficial interest in another person, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, by operation of law or by any disposition of an interest in any parent holding company of such person (but excluding any Transfer of a limited partnership interest in a private equity or similar investment fund (i) in which the value of such fund's investment in the Group represents less than half of the value of such fund's investments in all other persons at such time or (ii) that satisfied or would have satisfied the requirements of clause (i) as of the date hereof), but shall exclude repurchase of Shares by the Company in accordance with the repurchase provisions provided for in these Articles.

Chapter III. - Manager(s), Supervisory board

Art. 7. Management. The Company shall be managed by TigerLuxOne Midco S.à r.l. (the "Manager(s)"), in its capacity as unlimited partner and holder of the Unlimited Share of the Company.

The Manager(s) may be removed for cause only and, if following such removal, there remains no other Manager, the Manager must be immediately replaced by a new manager, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The Manager (s) to be removed shall have no veto right in its/their capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its/their removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 8. Powers of the Manager(s). The Manager(s) is(are) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the Manager(s).

Art. 9. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its(their) choice.

The Manager(s) may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its (their) choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Manager (acting, in case the Manager is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Manager(s), within the limits of such special power.

Art. 10. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 11. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 12. Liability of the Manager(s) - Indemnification. The Manager(s) shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify any Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the Manager(s)), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 13. Dissolution - Incapacity of the Manager(s). In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, and in the absence of another Manager, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new Manager.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Supervisory Board. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé), the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a supervisory board.

The supervisory board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves (the "Supervisory Board").

The members of the Supervisory Board and/or the approved statutory auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

In the fulfilment of its duties, the Supervisory Board may be assisted by an approved statutory auditor who shall be appointed or removed by the general meeting of shareholders.

Art. 15. Advisory Powers of the Supervisory Board. In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the Manager(s) on such matters as the Manager(s) may determine from time to time.

Art. 16. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the "Secretary").

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 17. Minutes of Meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 18. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the 15th of June at 2.00 p.m. If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. The Manager(s) or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The Manager(s) may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the Manager (s) or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 24. Adjournment. The Manager(s) may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Manager(s) must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 25. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3^{rds}) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the Manager(s).

Art. 26. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 27. Financial Year. The Company's financial year begins on 1st January and ends on the 31st December of each year.

Art. 28. Adoption of Financial Statements. The Manager(s) shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 29. Distribution of Profits. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders. In the event that the Shareholders determine to distribute funds, the determination of the amount of such distribution is subject to the following provisions of this article 29.

in accordance with the following provisions of this article 29.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to an annual fixed dividend in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the par value of the Ordinary Shares held by them.

The holders of the A Shares are entitled to the following annual fixed dividends:

1.1 the holders of class A1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the par value of the class A1 Shares held by them, then,

1.2 - the holders of class A2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the par value of the class A2 Shares held by them, then,

1.3 - the holders of class A3 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the par value of the class A3 Shares held by them, then,

1.4 - the holders of class A4 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the class A4 Shares held by them, then,

1.5 - the holders of class A5 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the par value of the class A5 Shares held by them, then,

1.6 - the holders of class A6 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the par value of the class A6 Shares held by them, then

1.7 - the holders of class A7 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the par value of the class A7 Shares held by them, then,

1.8 - the holders of class A8 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the par value of the class A8 Shares held by them, then

1.9 - the holders of class A9 Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the par value of the class A9 Shares held by them.

1.10 Any balance shall be allocated to the holder(s) of the A shares in issue pursuant to a decision taken by the general meeting of Shareholders.

1.11 If the dividends referred to above are not declared or paid during one or more particular years, the fixed dividends entitlement shall continue to accrue.

1.12 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the applicable provisions of such law.

1.13 Notwithstanding the preceding provisions, the Manager is authorized to declare and pay interim dividends to the shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in the preceding provisions of this Article 29 before the end of the financial year and in accordance with the applicable legal provisions.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 31. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand three hundred Euros (EUR 6,300.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le sept juillet.

Par-devant le soussigné, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TigerLuxOne Holdco S.C.A., une société en commandite par actions luxembourgeoise, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.177 (la "Société") et constituée en vertu d'un acte rédigé par le notaire soussigné, de résidence à Luxembourg en date du 6 juin 2014, dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") élit comme président Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme en qualité de secrétaire de séance Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutatrice, Madame Alexia UHL, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le bureau de l'Assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert du notaire instrumentant de prendre acte que:

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée par des mandataires (collectivement les "Actionnaires Comparants") et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur la liste de présence à la fin de ce procès-verbal. Cette liste de présence a été signée ne varietur avec les procurations par les actionnaires représentés à l'assemblée par des mandataires, le notaire ainsi que le président, le scrutateur et le secrétaire.

La liste de présence montre que les Actionnaires Comparants détenant l'action commandité et les 3.099.999 actions ordinaires, représentant la totalité du capital social de la Société sont présents à l'Assemblée ou représentés par des mandataires. Tous les Actionnaires Comparants ont déclaré qu'ils avaient été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée préalablement à celle-ci et qu'ils renonçaient aux formalités de convocation. L'Assemblée est donc valablement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant (les termes avec une majuscule non définis ici ont le sens qui leur est donné dans les Statuts):

Ordre du jour

1. Décision de créer neuf catégories d'actions A1 à A9 dans le capital social de la Société.

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt millions quatre cent dix-neuf mille Euro (EUR 20.419.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000) à vingt millions quatre cent cinquante mille Euro (EUR 20.450.000,-) par l'émission de deux cent un millions quatre cent mille (201.400.000) actions ordinaires et deux cent quatre million cinq cent mille (204.500.000) actions de catégorie A1 à A9, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts (les "Nouvelles Actions"), chacune de ces Nouvelles étant payées par voie d'apport en numéraire, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq mille cinq cent cinquante-huit Euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 5.558,79).

3. Décision d'insérer une clause de capital autorisé pour un montant de EUR 10.000.000,- afin de permettre au Gérant Commandité d'émettre de nouvelles Actions, et autres instruments, et d'augmenter le capital social dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois et d'octroyer au Gérant Commandité le droit d'augmenter le capital social en limitant et supprimant les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants.

Dans le cadre de l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts, reconnaissance et approbation du rapport spécial du Gérant Commandité prévu par l'article 32-3 (5) de la Loi sur l'autorisation des actionnaires devant être donnée au Gérant Commandité pour limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants prévu par la loi concernant les futures augmentations du capital social souscrit, sous réserve d'autres dispositions des Statuts, dans le cadre de la clause de capital autorisé.

4. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social et l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts.

5. Décision de procéder à une refonte totale des Statuts.

Après délibération, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de créer neuf catégories d'actions A1 à A9 dans le capital social de la Société, qui auront les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts approuvés dans la dernière résolution, le capital social étant ainsi constitué d'actions ordinaires et de neuf catégories d'actions A1 à A9. Les 3.099.999 parts sociales ordinaires existantes sont toujours considérées comme des parts sociales ordinaires et ne sont pas re-classifier.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt millions quatre cent dix-neuf mille Euro (EUR 20.419.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000) à vingt millions quatre cent cinquante mille Euro (EUR 20.450.000,-) par l'émission de deux cent un millions quatre cent mille (201.400.000) actions ordinaires et deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) actions de catégorie A1 à A9, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts (les "Nouvelles Actions"), chacune de ces Nouvelles étant payées par voie d'apport en numéraire, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq mille cinq cent cinquante-huit Euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 5.558,79).

Souscription et Paiement

1. TigerLuxOne Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec un capital social de quarante mille euros (EUR 40.000), ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 188.107, déclare souscrire à cent soixante-et-un millions neuf cent huit mille deux cent cinquante (161.908.250) nouvelles actions ordinaires, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A1, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A2, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A3, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A4, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A5, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A6, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A7, cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A8 et cent soixante-cinq millions huit mille deux cent cinquante (165.008.250) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de quatre mille quatre cent quatre vingt-cinq Euro et vingt-six centimes (EUR 4.485,26) pour un prix total d'émission de seize millions quatre cent soixante-quatorze mille trois cent dix Euro et vingt-six centimes (EUR 16.474.310,26), payés par un apport en numéraire.

2. TV GFI Holding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée, de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de sous le numéro B 156.413 déclare souscrire à huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions ordinaires, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A1, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A2, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A3, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A4, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A5, huit million neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A6, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A7, huit millions neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A8 et huit million neuf cent soixante mille trois cent vingt-trois (8.960.323) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de deux cent quarante-trois Euro et cinquante-et-un centimes (EUR 243,51) pour un prix total d'émission de huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent soixante-quinze Euro et quatre-vingt-un centimes (EUR 896.275,81), payés par un apport en numéraire.

3. AlplInvest Partners Co-Investments 2013 I C.V., une société Néerlandaise, ayant son siège social à Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, déclare souscrire à huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions ordinaires, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A1, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A2, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A3, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A4, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A5, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A6, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A7, huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A8 et huit millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (8.555.250) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de deux

cent trente-deux Euro et cinquante-sept centimes (EUR 232,57) pour un prix total d'émission de huit cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante-sept Euro et cinquante-sept centimes (EUR 855.757,57) par un apport en numéraire.

4. AlplInvest Partners Co-Investments 2013 II C.V., une société Néerlandaise, ayant son siège social à Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, déclare souscrire à trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions ordinaires, trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A1, trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A2, huit trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A3, trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A4, trois million cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A5, trois million cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A6, trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A7, trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A8 et trois millions cinq cent onze mille cent quatorze (3.511.114) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de quatre vingt-quinze Euro et quarante-six centimes (EUR 95,46) pour un prix total d'émission de trois cent cinquante-et-un mille deux cent six Euro et quatre-vingt-six centimes (EUR 351.206,86) par un apport en numéraire.

5. AM 2013 Co C.V., une société Néerlandaise, ayant son siège social à Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, déclare souscrire à deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions ordinaires, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A1, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A2, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A3, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A4, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A5, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A6, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A7, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A8 et deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatorze (296.714) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de huit Euro et quatre centimes (EUR 8,04) pour un prix total d'émission de vingt-six mille six cent soixante-dix-neuf Euro et quarante-quatre centimes (EUR 26.679,44) payé par un apport en numéraire.

6. HarbourVest Two Six Tiger LLC, société à responsabilité limitée,, ayant son siège social à One Financial Center, 44th Floor, Boston, MA 02111 déclare souscrire à cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions ordinaires, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A1, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A2, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A3, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A4, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A5, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A6, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A7, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A8 et cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de cent quarante-six Euro et seize centimes (EUR 146,16) pour un prix total d'émission de cinq cent trente-sept mille six cent soixante-et-onze Euro et vingt-six centimes (EUR 537.671,26) payé par un apport en numéraire.

7. SVG Capital plc, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Bow Bells House, 1 Bread Street, London, EC4M 9HH, Royaume Uni, déclare souscrire à cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions ordinaires, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A1, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A2, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A3, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A4, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A5, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A6, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A7, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A8 et cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de deux cent un Euro et soixante-trois centimes (EUR 201,63) pour un prix total d'émission de sept cent quarante-et-un mille neuf cent quatre-vingt-six Euro et trente-trois centimes (EUR 741.986,33) payé par un apport en numéraire.

6. Hamilton Lane Investors LP, une société à responsabilité limitée,, ayant son siège social à One Presidential Boulevard, 4th Floor, Bala Cynwyd, PA 19004, déclare souscrire à cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions ordinaires, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A1, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A2, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A3, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une (5.375.251) nouvelles actions de catégorie A4, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une

(5.375.251) nouvelles actions de catégorie A5, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une
(5.375.251) nouvelles actions de catégorie A6, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une
(5.375.251) nouvelles actions de catégorie A7, cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une
(5.375.251) nouvelles actions de catégorie A8 et cinq millions trois cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-et-une
(5.375.251) nouvelles actions de catégorie A9, avec une prime d'émission de cent quarante-six Euro et seize centimes (EUR 146,16) pour un prix total d'émission de cinq cent trente-sept mille six cent soixante-et-onze Euro et vingt-six centimes (EUR 537.671,26) payé par un apport en numéraire.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élevant à vingt millions quatre cent vingt-quatre mille cinq cent cinquante-huit Euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 20.424.558,79) est affecté comme suit: un montant de vingt millions quatre cent dix-neuf mille Euro (EUR 20.419.000,-) est alloué au capital social de la Société et un montant de cinq mille cinq cent cinquante-huit Euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 5.558,79) est alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant total de l'augmentation de capital a été payé en numéraire, la preuve du paiement ayant été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'insérer une clause de capital autorisé pour un montant de EUR 10.000.000,- afin de permettre au Gérant Commandité d'émettre de nouvelles Actions, et autres instruments, et d'augmenter le capital social dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois et d'octroyer au Gérant Commandité le droit d'augmenter le capital social en limitant et supprimant les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants, sous réserve d'autres dispositions des statuts, dans le cadre de la clause de capital autorisé.

Dans le cadre de l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts, les Actionnaires décident de reconnaître et d'approuver le rapport spécial du Gérant Commandité prévu par l'article 32-3 (5) de la Loi sur l'autorisation des actionnaires devant être donnée au Gérant Commandité pour limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants prévu par la loi concernant les futures augmentations du capital social souscrit, sous réserve d'autres dispositions des statuts, dans le cadre de la clause de capital autorisé.

Quatrième résolution

Par conséquent et afin de refléter les résolutions mentionnées ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts, qui sera désormais rédigé comme indiqué dans la cinquième résolution.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une refonte totale des Statuts de la Société comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre TigerLuxOne Midco S.à r.l., actionnaire commandité, et TigerLuxOne Topco S.à r.l. actionnaire commanditaire fondateur, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «TigerLuxOne Holdco S.C.A.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Gérant ou des Gérants.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché du Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant ou des Gérants.

Dans l'hypothèse où le Gérant ou les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant ou les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie, ainsi qu'au profit de personnes physiques (et les personnes morales leur étant apparentées) faisant parties du personnel du groupe des sociétés dont la Société fait partie, en particulier pour financer les plans d'intéressement offerts à ces personnes.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la société peut effectuer opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 32 des Statuts. L'accord du Gérant ou des Gérants sera requis en vue d'une telle liquidation.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Social.

5.1 Capital Emis

Le capital social de la Société est de vingt millions quatre cent cinquante mille Euro (EUR 20.450.000,-) divisé en:

a) une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité»), qui doit être détenue par les Actionnaires-commandités, en représentation de leur engagement indéfini dans la Société

b) deux cent quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (204.499.999) Actions ordinaires (les "Actions Ordinaires"),

c) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A1,

d) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A2,

e) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A3,

f) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A4,

g) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A5,

h) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A6,

i) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A7,

j) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A8, et

k) deux cent quatre millions cinq cent mille (204.500.000) Actions de catégorie A9,

avec une valeur nominale d'un centime Euro (0,01 EUR) chacune (toutes les Actions de catégories A1 à A9 sont désignées ci-après comme les "Actions A"). Les Actions ordinaires et les Actions A sont désignées ci-après comme les "Actions". Dans les présents Statuts, "Actionnaire" signifie les détenteurs des Actions au moment pertinent et "Actionnaire" doit être interprété en conséquence.

La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler les Actions A sous réserve des dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi de 1915") et du présent article 5.

Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'une ou plusieurs catégories d'Actions A entières via le rachat et l'annulation de toutes les Actions A émises dans telle(s) catégorie(s), conformément aux dispositions du présent article 5. Dans le cas de rachats et annulations de catégories de Actions A, de tels annulations et rachat seront réalisés dans l'ordre alphabétique (commençant par la catégorie A1) et dans les périodes suivantes (chacune une "Période de Rachat et d'Annulation") (dans le présent article 5.3):

a) les Actions de Catégorie A1 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur date d'émission et le 31 décembre 2015;

b) les Actions de Catégorie A2 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016;

c) les Actions de Catégorie A3 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017;

d) les Actions de Catégorie A4 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018;

e) les Actions de Catégorie A5 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019;

f) les Actions de Catégorie A6 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020;

g) les Actions de Catégorie A7 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021;

h) les Actions de Catégorie A8 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022;

i) les Actions de Catégorie A9 pourront être rachetées et annulées uniquement entre leur le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023;

Si une catégorie de Actions A n'est pas rachetée et annulée à la Période de Rachat et d'Annulation concernée, les dates de telle Période de Rachat et d'Annulation pour telle catégorie de Actions A seront prolongées à une nouvelle Période de Rachat et d'Annulation commençant après la fin de la Période de Rachat et d'Annulation A9 (la "Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation") (ou selon le cas, la date immédiatement près la fin de la Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation qui précède d'une autre catégorie) et finiront au plus tard un an après la date de début de cette Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation. Les Actions A qui ne sont pas rachetées ou annulées dans leur Période de Rachat et d'Annulation correspondante seront dans l'ordre de catégorie A1 à catégorie A9 (dans la mesure où ce n'est pas rachetée ou annulée).

Dans le cas où une catégorie de Actions A est rachetée et annulée endéans sa Période de Rachat et d'Annulation (une "Catégorie Rachetée"), la date de départ de la Période de Rachat et d'Annulation de la prochaine catégorie de Actions A à racheter (le "Prochaine Période de Rachat et d'Annulation") sera avancée au premier jour ouvrable suivant le jour auquel la Catégorie Rachetée est rachetée et annulée, alors que la date d'expiration de la Prochaine Période de Rachat et d'Annulation demeurera inchangée de telle sorte que la Prochaine Période de Rachat et d'Annulation est étendue (ainsi, par exemple, si les Actions de Catégorie A1 sont rachetées le 1^{er} septembre 2014, la Période de Rachat et d'Annulation concernant les Actions de Catégorie A2 sera entre le 2 septembre 2014 et le 31 décembre 2016).

Dans le cas d'une réduction de capital via le rachat et l'annulation d'une catégorie de Actions A, cette catégorie de Actions A donne droit aux détenteurs de celle-ci au pro rata de leur détention dans telle catégorie au Montant Disponible (avec la limite toutefois du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs de Actions A de la catégorie de Actions A rachetée et annulée auront droit à un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque Action A de la catégorie concernée détenue par eux et rachetée et annulée.

La Valeur d'Annulation Par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions A émises dans la catégorie d'Actions A à racheter et annuler. Le Montant Total D'Annulation peut être payé par la Société en numéraire ou en nature ou par compensation.

Le Montant Total d'Annulation est un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des comptes intermédiaires pertinents et conformément aux dispositions de l'article 29 des Statuts. Le Montant Total d'Annulation pour chaque catégorie de Actions A concernée sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment du rachat et de l'annulation de la catégorie de Actions concernée, sous réserve toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible, étant entendu que ce montant ne soit pas plus élevé que le montant de Liquidités Disponibles, relatif à la Période de Rachat et d'Annulation concernée ou la Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation selon le cas. Lors du rachat et l'annulation des Actions de la catégorie de Actions A concernée, la Valeur d'Annulation Par Action deviendra due et exigible par la Société.

Aux fins des présents Statuts, les termes suivants auront les définitions suivantes:

- "Comptes Intérimaires" signifie les comptes intermédiaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.
- "Date des Comptes Intérimaires" signifie la date au plus tôt trente (30) jours et au plus tard dix (10) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la catégorie d'Actions A concernée.

- "Liquidités Disponibles" signifie (i) toutes les espèces détenues par la Société (sous réserve des espèces en dépôts à terme avec une maturité restante excédant six mois), (ii) les instruments du marché monétaire négociables, obligations et autres titres d'emprunt et toute créance qui selon le Conseil de Gérance sera payée à la Société à court terme, moins toute charge ou autre dette de la Société payable dans moins de six mois déterminés sur base des Comptes Intérimaires concernant la Période de Rachat et d'Annulation concernée ou la Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation selon le cas et (iii) tout actif tel que des Actions, titres ou valeurs mobilières de toute autre sorte détenus par la Société.

- "Montant Disponible" signifie en relation avec la catégorie de Actions A concernée le montant total des bénéfices nets de la Société, accrus par (i) toute réserve librement distribuable (y compris, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission qui pourra être incluse en entier sur décision du Conseil de gérance) et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie des Actions A à annuler mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) exprimées en positif, (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts et (iii) tout dividende auxquels les détenteurs des Actions ont droit selon l'article 29 (appelés Dividendes Ordinaires "DO" et les Droits aux Bénéfices "DB" selon le cas et comme défini ci-dessous), à chaque fois telle que précisée dans les Comptes Intérimaires (sans, pour éviter tout doute, tout double-comptage), afin que:

$$MD = (BN+E+RC) - (P+RL+DO+DB)$$

Dans lequel:

MD = le Montant Disponible;

BN = bénéfices nets de la Société;

E = toute prime d'émission librement distribuable et réserves;

RC = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Actions A à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi;

P = pertes (y compris les pertes reportées) exprimées en positif;

RL = toutes sommes à placer dans des réserves conformément aux exigences de la loi ou des Statuts;

DO = tous dividendes fixes annuels auquel le(s) détenteur(s) des Actions Ordinaires ont droit conformément aux Statuts;

DB = droit aux bénéfices (les dividendes fixes annuels auquel le(s) détenteur(s) des Actions A ont droit conformément aux Statuts).

- "Montant Total d'Annulation" signifie un montant ne dépassant par le Montant Disponible relatif à la Période de Rachat et d'Annulation correspondante (ou la Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation selon le cas), étant entendu que ce Montant Total d'Annulation ne pourra pas être plus élevé que les Liquidités Disponibles relatif à la Période de Rachat et d'Annulation correspondante (ou la Nouvelle Période de Rachat et d'Annulation selon le cas).

- "Valeur d'Annulation par Action" signifie le montant d'annulation par Action A dans la catégorie d'Action A concernée à payer aux Actionnaires.

Tout montant de prime d'émission payé en complément de la valeur nominale de toute Action sera alloué à une réserve disponible pour primes d'émission qui sera à la libre disposition de la Société.

La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux ou autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut inscrire les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions concernant l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Actionnaire(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, une telle décision peut, mais ne doit pas, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.2 Capital Autorisé

Le capital social de la Société non-émis mais autorisé est fixé à dix millions d'Euros (EUR 10.000.000,-) représenté par un milliard (1.000.000.000) d'Actions ayant une valeur nominale d'un centime de Euro (EUR 0,01) chacune.

5.2.1 Le capital social de la Société non émis mais autorisé peut être augmenté ou réduit par Résolutions des Actionnaires adoptées selon la manière requise pour modifier les Statuts,

5.2.2 Dans les limites du capital autorisé défini dans le présent article, le Gérant est autorisé et habilité à (i) réaliser toute augmentation du capital social ou des fonds de la Société avec ou sans l'émission de nouvelles Actions, étant entendu que le Gérant est autorisé à émettre de telles nouvelles Actions en une ou plusieurs émissions et que le Gérant est libre de déterminer la/les catégorie(s) de nouvelles actions concernée(s) par chaque émission et (ii) l'émission d'obligations, de preferred equity certificates, warrants, options ou tous autres instruments convertibles, échangeables ou exerçables en actions et d'émettre des actions suite à la conversion ou l'exercice des instruments susmentionnés, étant entendu que si de tels instruments sont émis dans la période fixée à l'article 5.2.5 ci-dessous, les actions suite à la conversion ou l'exercice de tels instruments peuvent être émises après l'expiration de ladite période, il est entendu que le Gérant est autorisé à émettre lesdites nouvelles actions en une ou plusieurs fois et que le Gérant est libre de déterminer la/les nouvelles catégorie(s) d'actions qui seront concernée(s) par chaque émission.

5.2.3 Les actions et les instruments à émettre conformément aux dispositions de l'article 5.2.2 peuvent être payés par le biais d'apports en numéraire ou en nature par l'incorporation de réserves, de primes d'émission ou de profits non distribués, y compris en faveur de nouveaux actionnaires pour les trois derniers. Les actions à émettre conformément à cet article 5.2 peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, étant entendu que (i) de telles actions ne peuvent être émises à un prix inférieur à leur valeur nominale et (ii) si la contrepartie due à la Société pour ces nouvelles actions émises était supérieure à leur valeur nominale, alors l'excédent devrait être inscrit en tant que prime d'émission à l'égard desdites actions dans les comptes de la Société.

5.2.4 Le Gérant est spécialement autorisé à émettre lesdites actions et, lorsqu'applicable, les instruments à émettre conformément aux dispositions de cet article 5.2, sans réserver (par annulation ou limitation) le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants pour souscrire à de telles actions étant prévu par la Loi de 1915, étant entendu que le Gérant ne pourra pas supprimer des droits de préemption prévus par l'article 5.3 ou tout Pacte d'Actionnaires.

5.2.5 L'autorisation expirera au cinquième anniversaire de la date de publication au Mémorial C du procès-verbal d'assemblée générale tenue le 7 juillet 2014 et peut être renouvelée conformément aux dispositions légales applicables, étant entendu que le Gérant peut procéder à une augmentation de capital ou à une émission des instruments susmentionnés tel qu'à la date de l'assemblée générale ayant adopté cet article c'est-à-dire au 7 juillet 2014.

5.2.6 Le Gérant est autorisé à déterminer la place et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et de libération des Actions (mentionnées dans cet article 5.2) et si applicable, la durée, l'amortissement, les autres droits (y compris le remboursement anticipé), les taux d'intérêt, les taux de conversion et d'échange desdits instruments (mentionnés dans cet article 5.2) ainsi que tous les autres termes et conditions de tels instruments, y compris leur souscription, émission et paiement, sous réserve de dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

5.2.7 Le Gérant est autorisé à effectuer toutes les actions nécessaires pour modifier les articles 5.1 et 5.2 des présents Statuts afin d'acter le changement du capital social émis et du capital social autorisé suivant toute augmentation conformément au présent article. Le Gérant est habilité à prendre ou autoriser les actions requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la Loi de 1915. De plus, le Gérant peut déléguer à toute personne dûment autorisée les fonctions d'accepter les souscriptions, les conversions ou échanges de recevoir le paiement pour

les actions, obligations, preferred equity certificates, warrants, options ou instruments et faire toutes les actions nécessaires pour modifier l'article 5 des présents Statuts afin d'enregistrer le changement du capital social émis et autorisé suivant toute augmentation conformément au présent article.

5.3 Droits de préemption

5.3.1 Si la Société, le Gérant ou n'importe lesquels de leurs Filiales propose d'émettre de nouvelles Actions à, ou de conclure tout Contrat en relation avec l'émission de toutes nouvelles Actions (les "Nouvelles Actions") avec, toute Entité, la Société devra délivrer à chaque Actionnaire ("Actionnaire Participant") une notification par écrit (l'"Offre Notifiée") d'une telle proposition d'émission au moins trente (30) Jours Ouvrables avant la date de l'émission proposée (la période comprise entre la date effective de l'Offre Notifiée et celle de ladite proposition d'émission, est appelée "Période de Souscription"). L'Offre Notifiée devra inclure les termes et conditions importantes de l'émission, y compris, dans la mesure où c'est applicable, (i) l'identité de l'émetteur, (ii) le montant, la nature et les termes des nouvelles Actions à inclure dans l'émission, (iii) le prix maximum et minimum des nouvelles Actions à inclure dans l'émission, (iv) le nom et l'adresse de l'acheteur proposé, (v) la date de l'émission proposée, si celle-ci est connue et (vi) le détail de l'utilisation qui sera faite des fonds.

5.3.2 Chaque Actionnaire aura l'option, exerçable à tout moment pendant les dix (10) premiers Jours Ouvrables de la Période de Souscription, par délivrance d'un engagement écrit irrévocable à la Société et aux mêmes termes et conditions que ceux de l'émission proposée pour de telles Nouvelles Actions, d'irrévocablement souscrire à concurrence du nombre ou montant, si applicable, des Nouvelles Actions inclus dans l'émission proposée tel que celui-ci soit égal au produit du (i) nombre ou montant de toute Nouvelles Actions supplémentaires à émettre et à (ii) une fraction, dont le numérateur est le nombre d'Actions détenues par un tel Actionnaire Participant et le dénominateur est le nombre total d'Actions de Capital détenues par l'ensemble des Actionnaires (une telle fraction est ci-après dénommée le "Pourcentage Préférentiel de Souscription"). Chaque Actionnaire Participant qui n'exerce aucune partie d'une telle option conformément aux conditions susmentionnées devra être considéré comme ayant renoncé à tous les droits de l'Actionnaire Participant relatif à cette émission, mais non ceux relatifs à une émission future. Dans le cas où un Actionnaire choisit d'acheter moins que son Pourcentage Préférentiel de Souscription global de Nouvelles Actions, la Société devra remettre à chaque Actionnaire Participant (autre que tout Actionnaire Participant qui a renoncé à acheter la totalité de son Pourcentage Préférentiel de Souscription) notification écrite au plus tard le quinzième (15^{ème}) Jour Ouvrable de la Période de Souscription, qui inclut le nombre ou le montant, le cas échéant, de Nouvelles Actions qui ont été refusées d'être achetées par tous les Actionnaires ayant renoncé, et, avant l'expiration de la Période de Souscription, chaque autre Actionnaire Participant pourra souscrire à de telles Nouvelles Actions refusées; sous réserve, que dans le cas où le nombre de ces Nouvelles Actions refusées ainsi souscrites est supérieur au nombre total des Nouvelles Actions refusées, chaque Actionnaire Participant souscrivant à de telles Nouvelles Actions refusées pourra être en droit de souscrire à un montant de Nouvelles Actions refusées proportionnel au Pourcentage Préférentiel de Souscription d'un tel Actionnaire Participant sur ces Nouvelles Actions refusées relatif au Pourcentage Préférentiel de Souscription global de tous les autres Actionnaires Participants souscrivant à de telles Nouvelles Actions refusées, ou comme les autres Actionnaires Participants peuvent décider.

5.3.3 Dans le cas d'émissions de Nouvelles Actions par le Gérant ou tout autre Filiale de la Société, un Actionnaire Participant pourra décider de souscrire à ces nouveaux titres en faisant un paiement à la Société qui dédiera ce paiement à l'achat de, et détiendra en tant qu'agent pour l'Actionnaire Participant (mais pas dans le Compte Capital (tel que définit dans tout Pacte d'Actionnaires) de cet Actionnaire et non en tant qu'actif de la Société), ces titres pour le compte de cet Actionnaire.

5.3.4 Si à la fin des 180 jours après la date effective de l'Offre Notifiée, cette période pouvant être prolongée pour obtenir les approbations réglementaires nécessaires, la Société, le Gérant Commandité ou n'importe lesquels de leurs Filiales n'a pas réalisé l'émission, chaque Actionnaire Participant devra être libéré de ses obligations d'Actionnaire Participant par engagement écrit, l'Offre Notifiée sera nulle et non avenue, et il sera nécessaire de fournir une notification distincte, et les termes et dispositions du présent article 5.3 devront être distinctement respectés, afin d'exécuter une telle émission.

5.3.5 Chaque Actionnaire Participant prendra ou fera prendre toutes les mesures raisonnables qui pourraient être nécessaires ou souhaitables relativement rapidement afin d'exécuter chaque émission conformément au présent article 5.3, dans laquelle l'Actionnaire Participant décide de participer selon l'article 5.3.2. Nonobstant les prescriptions du présent article 5.3, si le Gérant détermine raisonnablement qu'il y a un besoin important et urgent pour la Société, le Gérant ou n'importe lesquels de leurs Filiales d'émettre de Nouvelles Actions qui soient autrement soumises à cet article 5.3 avant d'avoir respecté les dispositions de celui-ci, la Société, le Gérant ou n'importe lesquels de leurs Filiales peut émettre de telles Nouvelles Actions sans avoir à se conformer au préalable aux dispositions du présent article 5.3; à condition, que dans les trente (30) jours après l'émission, la Société, le Gérant ou n'importe lesquels de leurs Filiales offre à chaque Actionnaire Participant la possibilité d'acquérir son Pourcentage Préférentiel de Souscription du nombre total de Nouvelles Actions et autres titres émis en vertu de cette disposition en envoyant une notification écrite à l'Actionnaire Participant, laquelle notification doit contenir les renseignements requis en vertu de l'article 5.3.1. Dans le cas d'une offre faite par la Société, le Gérant ou n'importe lesquels de leurs Filiales en vertu du présent article 5.3.4, le calendrier et les modalités d'exercice et d'exécution de cette offre doivent être les mêmes que ceux énoncées dans le présent article 5.3

avec les modifications appropriées afin de refléter la délivrance post-émission de la notification telle que prévue dans le présent article 5.3.4.

5.3.6 Les dispositions du présent article 5.3 ne s'appliqueront pas aux émissions de la Société suivantes:

- (a) les émissions faites par la Société à la date des présentes;
- (b) les émissions d'autres titres aux dirigeants ou administrateurs de la Société ou d'une Filiale de la Société, dans chaque cas qui ne sont pas des Affiliés de l'Actionnaire Permira, qui sont émis sur la même base que les titres émis aux Investisseurs;
- (c) les émissions d'Actions de Commandité au Gérant;
- (d) émission à un véhicule d'investissement du management dans lequel les investisseurs sont les gérants seniors du business TeamViewer et/ou tout membre d'un conseil d'administration, dans chaque cas qui ne sont pas des Affiliés de l'Actionnaire Permira;
- (e) à toute Personne qui n'est pas un Affilié de l'Actionnaire Permira à l'exercice d'options, de warrants ou autres titres convertibles émis ou accordés en conformité avec le présent article 5.3;
- (f) conformément à tout plan d'intéressement des salariés ou de programme de prestations semblables ou accord de la Société ou toute Filiale de la Société approuvé par le Gérant ou l'organe compétent de cette Filiale de la Société;
- (g) à titre de contrepartie à toute Personne qui est l'Affilié d'aucun Actionnaire ou de la Société ou d'une de ses filiales dans toute acquisition, fusion ou opération similaire, directe ou indirecte;
- (h) à titre de contrepartie à toute Personne qui est un Affilié d'aucun Actionnaire ou de la Société ou d'une de ses filiales dans une joint-venture ou toute autre opération stratégique;
- (i) aux institutions financières, prêteurs commerciaux, courtiers / intermédiaires ou toute autre partie similaire, ou de leurs mandataires respectifs, dans chaque cas qui n'est pas un Affilié de l'Actionnaire Permira, en liaison avec l'accroissement ou la garantie de l'endettement par la Société, le Gérant ou toute Filiale de la Société;
- (j) dans le cadre d'une IPO ou à la suite d'un IPO à toute Personne;
- (k) dans le cadre d'un dividende, d'une distribution ou de toute subdivision ou combinaison de titres effectuée sur une base pro rata à l'égard de tous les détenteurs de la classe affectée de participations; et
- (l) à tout titres d'une Filiale de la Société à la Société ou toute autre Filiale de la Société.

Art. 6. Actions.

6.1 Chaque action donne droit à une voix.

6.2 Les Actions seront seulement nominatives.

6.3 Les Actions Ordinaires sont cessibles seulement sous condition que le Gérant ou les Gérants donnent leur consentement, sans que celui-ci ne puisse être abusivement refusé.

6.4 L'Action de Commandité est cessible seulement sous condition que les actionnaires (i) approuvent cette cession selon les conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si tel est nécessaire, quel actionnaire commandité agit comme Gérant(s) de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession de l'Action de Commandité non approuvée par les actionnaires est inopposable à la Société.

6.5 Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

6.6 Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

6.7 Un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

6.8 Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

6.9 La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

6.10 Restrictions Générales aux Transferts

6.10.1 Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Actionnaire, un Actionnaire (autre que l'Actionnaire Permira qui ne sera pas assujéti à ces restrictions) peut Céder ses Actions uniquement de la façon qui suit:

(a) Sous réserve de l'article 5.3, à l'un de ses Affiliés, mais seulement aussi longtemps que cette Entité demeure un Affilié de cet Actionnaire (et à tout moment où cette Filiale n'est plus un Affilié de cet Actionnaire, les Actions Cédées seront réputées être Rétrocédées à l'Actionnaire); étant convenu, que toute Cession de ce type à un Affilié d'un Actionnaire ne pourra être autorisée en vertu des présentes si une telle Cession transférerait directement ou indirectement toute participation économique sous-jacente dans les Actions à un non-Affilié;

(b) Conformément à, et en conformité avec, les dispositions des articles 6.11 et 6.12 des présents Statuts; ou

(c) Au cours de la période commençant à la réalisation d'une IPO et se terminant au plus tard au deuxième anniversaire d'une IPO (la «Date de Fin de Restriction»), sous réserve des articles 6.10.2 à 6.10.6 et l'article 5.3, en conformité à toute Cession autorisée par les lois sur les titres.

6.10.2 Sous réserve de dispositions contraires contenues dans ces statuts et dans tout Pacte d'Actionnaires, aucune émission d'Actions ne pourra être autorisée et aucun Actionnaire ne sera autorisé à Céder des Actions, dans chacun des cas, sauf si cette émission ou Cession est, en plus de toutes autres exigences énoncées dans tout Pacte d'Actionnaires, en conformité avec la Loi Luxembourgeoise.

6.10.3 Chaque Actionnaire ne peut seulement Céder des Actions dans le strict respect de toutes les conditions applicables à tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, et, dans la mesure permise par la Loi Luxembourgeoise, toute prétendue Cession d'Actions par un Actionnaire qui ne se serait pas conformée avec toutes les conditions applicables de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.10.4 Toute Cession d'Actions faite par un Actionnaire conformément à tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, doit être réalisée grâce à ces documents et instruments qui doivent nécessairement se conformer à la Loi Luxembourgeoise.

6.10.5 Toute Cession d'Actions relatives aux termes de ces statuts, y compris les Cessions conformément aux articles 6.11 et 6.12 dans la mesure applicable à ces Actionnaires et sous réserve des limitations à la propriété énoncées dans tout accord de management qui viendrait à être conclu à propos du Gérant le cas échéant, être accompagnée d'une Cession proportionnée des Actions du Gérant détenues par ledit Actionnaire (ou ses Affiliés), le cas échéant, conformément à tout accord de management qui viendrait à être conclu à propos du Gérant le cas échéant. Toute Cession d'Actions par un Actionnaire qui n'est pas accompagnée d'une Cession d'un nombre proportionnel de Actions du Gérant détenues par ledit Actionnaire (ou ses Affiliés), le cas échéant, sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.10.6 Toute Cession d'Actions aux termes de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant devra, dans tous les cas seulement être réalisée par une Cession proportionnée de chaque autre catégorie d'Actions et toute Cession réalisée par un Actionnaire en violation de ce qui précède sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.10.7 Les Actions de Commandité détenues par le Gérant ne peuvent seulement être transférées à un tiers agréé par le vote favorable des trois-quarts des Actions détenues par l'ensemble des Actionnaires, étant entendu, que cette majorité devra comprendre l'Actionnaire Permira. Tout Cessionnaire sera automatiquement et simultanément, avec ladite Cession, admis en tant que gérant additionnel ou de substitution.

6.10.8 Aucun Actionnaire, autre que GFI, ne pourra directement ou indirectement (i) autoriser la Cession d'un intérêt détenu dans cet Actionnaire soit par le biais de Cessions ou émission de capitaux propres, Cessions par opération de la Loi, par fusion ou consolidation de ce détenteur dans une autre entité ou dissolution ou liquidation de cet Actionnaire) ou (ii) essayer d'éviter l'application des dispositions de ces Statuts en émettant, ou autorisant l'émission de tout capital directement ou indirectement ou tout autre intérêt économique dans cet Actionnaire, dans tous les cas d'une façon qui ne respecterait pas les dispositions de cet article 6.10 si cet Actionnaire a Cédés des Actions directement, à moins que cet Actionnaire ait respecté en premier lieu les termes de ces Statuts (mais excluant toute Cession d'un intérêt dans un Actionnaire pour lequel le bénéficiaire ultime de cet Actionnaire ne change pas); étant entendu que si (x) tout Actionnaire (autre que GFI ou l'Actionnaire Permira) ne respecte pas cet article 6.10.8, ou (y) GFI n'est plus Contrôlé par des fonds gérés, conseillés ou Contrôlés par Insight Venture Management LLC or ses Affiliés, l'Actionnaire Permira aura le droit, dès qu'il le souhaite, à partir de la date de cette Cession, (dans le cas de (x)) ou la date GFI notifie Permira qu'il y a eu un changement de contrôle de GFI ou l'Actionnaire Permira a connaissance d'un changement de contrôle de GFI (dans le cas de (y)) et jusqu'à trois (3) mois après, d'acheter toute ou partie des Actions détenus par cet Actionnaire à un prix égal à la valeur juste de marché de ces Actions à la date de la Cession.

6.11 Droits de Sortie Conjointe.

6.11.1 Excepté dans le cadre d'une Vente en Sortie Forcée dans lequel les Vendeurs en Sortie Forcée nécessitent des autres Actionnaires de vendre ou autrement Céder leurs Actions au cessionnaire proposé conformément à l'article 6.12, dans le cas d'une Cession des Actions Permira, l'Actionnaire Permira devra proposer, aux mêmes termes et conditions et dans la même proportion, que toute offre par un cessionnaire tiers proposé (les "Cessionnaires Proposés") à l'Ac-

tionnaire Permira pour les Actions Permira (une "Vente en Sortie Conjointe") à chaque Actionnaire qui n'est pas un Cessionnaire Proposé (collectivement, les "Destinataires de Sortie"), d'inclure au choix de chaque Destinataire de Sortie, dans la vente ou autre Cession au dit tiers, un nombre d'Actions détenues par chaque Destinataire de Sortie, déterminé conformément au présent article 6.11.

6.8.2 L'Actionnaire Permira devra faire en sorte que l'offre du Cessionnaire Proposé soit présentée par écrit (lequel écrit devra inclure une offre d'acheter ou autrement acquérir des Actions émanant des Destinataires de Sortie tel que requis par le présent article 6.11) et devront envoyer une notification par écrit de l'offre du tiers (la «Notification de Sortie Conjointe») à chacun des Destinataires de Sortie et à la Société de la manière spécifiée dans les présentes, au moins sept (7) Jours Ouvrables avant l'entrée en vigueur de cette Vente en Sortie Conjointe, laquelle Notification de Sortie Conjointe devra comprendre:

(a) les modalités et conditions de la Cession proposée, y compris (A) le nom et l'adresse du Cessionnaire Proposé, (B) le montant et la contrepartie proposés, (C) le nombre et le type d'Actions proposées à la vente et (D) la fraction, exprimée en pourcentage, déterminée en divisant (x) le nombre d'Actions devant être achetées auprès de l'Actionnaire Permira par (y) le nombre total d'Actions détenues par l'Actionnaire Permira (le «Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe»), et

(b) une invitation pour chaque Cessionnaire Proposé d'élire (le "Droit de Sortie Conjointe", et les Cessionnaires Proposés qui choisissent, les «Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe») à inclure dans la Vente en Sortie Conjointe à la Cession d'Actions Proposée détenues par lesdits Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe (qui en aucun cas ne devra dépasser le Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe du nombre total d'Actions détenues par ce Détenteur de Droits de Sortie Conjointe). L'Actionnaire Permira délivrera ou fera délivrer, à chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe copie de tous les documents de transaction liés à la Vente en Sortie Conjointe dès que ces documents seront disponibles.

6.11.3 Chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe doit exercer le Droit de Sortie Conjointe dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la délivrance de la Notification de Sortie Conjointe en remettant une notification par écrit (l'«Election de Sortie Conjointe») à l'Actionnaire Permira et à la Société de la manière spécifiée dans les présentes indiquant son désir d'exercer son Droit de Sortie Conjointe et en spécifiant le nombre total d'Actions qu'il souhaite Céder à la Vente en Sortie Conjointe (qui, en aucun cas ne devra dépasser le Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe du nombre total d'Actions détenus par ce Détenteur de Droits de Sortie Conjointe). Chaque Destinataire qui ne fait pas une Election de Sortie Conjointe en conformité avec les exigences énoncées dans le présent article 6.8.3 sera réputé avoir renoncé à tous les droits du Cessionnaire Proposé concernant la Vente en Sortie Conjointe et l'Actionnaire Permira ainsi que chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe sera ensuite libre de céder leurs Actions applicables au Cessionnaire Proposé, pour la même contrepartie (et si l'Actionnaire Permira a le choix quant à la forme de la contrepartie à recevoir lors de la Vente en Sortie Conjointe, chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe aura droit au même choix), à un prix ne dépassant pas le prix reçu par l'Actionnaire Permira et à des termes et conditions qui ne sont pas plus favorables à l'Actionnaire Permira que les termes et conditions décrits dans la Notification de Sortie Conjointe.

6.11.4 Nonobstant ce qui précède, aucun Cessionnaire Proposé ne sera en droit de Céder des Actions en vertu d'un Droit de Sortie Conjointe conféré au titre de cet article 6.11 dans le cas où, nonobstant la délivrance d'une Notification de Sortie Conjointe conformément au présent article 6.11, l'Actionnaire Permira ne parviendrait pas à réaliser la Vente en Sortie Conjointe qui donna lieu à ce Droit de Sortie Conjointe. L'Actionnaire Permira décidera, à sa seule discrétion, de poursuivre ou non, réaliser, de différer ou abandonner tout projet de Vente en Sortie Conjointe et les termes et conditions liés. Dans le cas où l'Actionnaire Permira décidera de réduire le nombre d'Actions proposée à la vente lors d'une Vente en Sortie Conjointe, le Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe devra être recalculé et le nombre d'Actions qui pourra être cédée par chaque Actionnaire sera réduit d'autant. Aucun Actionnaire ni aucun Affilié de tout Actionnaire n'aura sa responsabilité engagée envers aucun autre Actionnaire ou envers la Société du fait de, relatif à ou en relation avec la poursuite, la réalisation, le report, l'abandon ou les conditions d'une telle proposition de Vente en Sortie Conjointe, sauf dans la mesure où l'Actionnaire aura échoué à se conformer aux dispositions du présent article 6.11.

6.11.5 Dans le cadre d'une telle Vente en Sortie Conjointe, chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe participant à une telle Vente en Sortie Conjointe doivent accepter de faire les mêmes représentations, garanties, engagements et indemnités que l'Actionnaire Permira accepte de donner en relation avec la Vente en Sortie Conjointe (hormis le cas où, des représentations, garanties, engagements et indemnités sont particulières à l'Actionnaire Permira, et tout autre Actionnaire devra donner les mêmes représentations, garanties, engagements et indemnités dans la mesure où elles sont applicables à lui-même et uniquement à lui-même); à condition, que (x) la responsabilité de chaque Actionnaire dans toute Vente en Sortie Conjointe soit proportionnelle, et non solidaire, et ne dépasse pas le moindre de (i) la part de responsabilité au pro rata de l'Actionnaire, qui sera déterminée conformément avec la part de l'Actionnaire sur le produit net global reçu par tous les Actionnaires dans le cadre de Vente en Sortie Conjointe, et (ii) le produit net reçu par ledit Actionnaire dans le cadre de cette Vente en Sortie Conjointe et (y) aucun Détenteur de Droits de Sortie Conjointe ne devra être obligé d'entrer dans aucun engagement de non-concurrence ou autres engagements postclôture qui limiteraient ses activités en aucune façon. Chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe sera responsable de sa part proportionnelle des coûts de la Vente en Sortie Conjointe dans la mesure de ce qui n'est pas payés ou remboursés par le Cessionnaire Proposé.

6.11.6 Si la conclusion de la Vente en Sortie Conjointe au Cessionnaire Proposé (que les Destinataires aient exercé ou non leurs Droit de Sortie Conjointe en vertu du présent article 6.11) n'est pas réalisée dans les 180 jours après la

date de la Notification de Sortie Conjointe, et à des termes et conditions pas plus favorables aux Destinataires et à l'Actionnaire Permira que ceux énoncés dans la Notification de Sortie Conjointe, les dispositions du présent article 6.11 devront à nouveau être respectées concernant ces Actions comme si aucune Notification de Sortie Conjointe n'avait été délivrée.

6.11.7 Les dispositions du présent article 6.11 prennent fin immédiatement avant la réalisation d'une IPO Qualifiée dans le cas (et uniquement dans ce cas) où la Société IPO est la Société.

6.12 Obligations de Sortie Forcée.

6.12.1 Si l'Actionnaire Permira propose de Céder des Actions dans une opération sans lien de dépendance ou lors d'une série d'opérations liées (une "Proposition de Vente") à une Personne qui n'est pas un Affilié de l'Actionnaire Permira (une "Vente en Sortie Forcée"), alors l'Actionnaire Permira pourra remettre une notification par écrit (une «Notification de Vente en Sortie Forcée») relative à la Proposition de Vente, au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date de signature anticipée de cette Vente en Sortie Forcée, à la Société et tous les autres Actionnaires demandant à tous les autres Actionnaires de vendre ou autrement céder leurs Actions dans la Vente en Sortie Forcée, conformément aux dispositions du présent article 6.12.

6.12.2 La Notification de Vente en Sortie Forcée inclura les modalités et conditions essentiels de la Vente en Sortie Forcée, y compris (i) le nom et l'adresse du cessionnaire proposé, (ii) le montant par Action et la contrepartie proposée (et si une telle contrepartie consiste en tout ou partie du titre autre qu'en espèce, toute autre information y relatif raisonnablement contrôlé par la Société ou l'Actionnaire Permira), (iii) la date proposée pour la réalisation de la Vente en Sortie Forcée, si connue. L'Actionnaire Permira délivrera ou fera délivrer, à chaque autre Actionnaire copie de tous les documents de transaction liés à la Vente en Sortie Forcée dès que ces documents seront disponibles.

6.12.3 Chaque Actionnaire, qui n'est pas l'Actionnaire Permira, sur réception d'une Notification de Vente en Sortie Forcée, sera obligé de vendre ou autrement céder la même proportion de ses Actions telles que cédées par l'Actionnaire Permira et de participer à la Vente en Sortie Forcée envisagée par la Proposition de Vente, de voter, si nécessaire, ses Actions de Gérant en faveur de la Vente en Sortie Forcée à toute assemblée des Actionnaires appelée à se prononcer sur ou approuver la Vente en Sortie Forcée et / ou consentir par écrit à la Vente en Sortie Forcée, de renoncer à tout droit à contestation ou expertise, le cas échéant, en liaison avec la Vente en Sortie Forcée, à conclure des accords relatifs à la Vente en Sortie Forcée, accorder (comme pour soi) au cessionnaire proposé les mêmes représentations, garanties, engagements et indemnités que les Vendeurs en Sortie Forcée conviennent de faire en liaison avec la Vente en Sortie Forcée, et de prendre ou faire prendre toutes les autres actions qui peuvent être raisonnablement nécessaires réaliser la Vente en Sortie Forcée; à condition, que (x) la responsabilité de chaque Actionnaire dans toute Vente en Sortie Forcée soit proportionnelle, et non solidaire, et ne devra pas dépasser le moindre de (i) la part de responsabilité au pro rata de l'Actionnaire, qui sera déterminée conformément avec la part de l'Actionnaire sur le produit net global reçu par tous les Actionnaires dans le cadre de la Vente en Sortie Forcée, et (ii) le produit net reçu par ledit Actionnaire dans le cadre de cette Vente en Sortie Forcée; (y) aucun Actionnaire ne devra être tenu de faire ou accorder des représentations ou des garanties, autres que des représentations ou des garanties quant à son droit aux Actions Cédées par lui au cours de la Vente en Sortie Forcée, l'absence de toute revendication à l'égard de ces Actions et de son pouvoir, son autorité et son droit légal de conclure et de réaliser la Vente en Sortie Forcée et (les "Représentations des Actionnaires") et (z) aucun Actionnaire ne devra être obligé d'entrer dans aucun engagement de non-concurrence ou autres engagements post-clôture qui limiteraient ses activités en aucune façon. Dans toute Vente en Sortie Forcée, chaque Actionnaire et l'Actionnaire Permira devront recevoir le même type et le même montant de contrepartie (et si l'Actionnaire Permira a le choix quant à la forme de la contrepartie à recevoir lors de la Vente en Sortie Forcée, chaque Détenteur de Droits de Sortie Forcée aura droit au même choix), au même moment, sur une base par Action, de la Vente en Sortie Forcée, et chaque Actionnaire et l'Actionnaire Permira devront dans tous les cas être traités de façon égale lors de la Vente en Sortie Forcée. Dans toute Vente en Sortie Forcée, chaque Actionnaire sera responsable de sa part proportionnelle de coûts de la Vente en Sortie Forcée engendrés pour le bénéfice de tous les Actionnaires ou la Société généralement, mais seulement dans la mesure où ces coûts ne sont pas payés ou remboursés par le cessionnaire proposé.

6.12.4 L'Actionnaire Permira décidera, à leur seule discrétion, de poursuivre ou non, réaliser, de différer ou abandonner toute Vente en Sortie Forcée et les termes et conditions liés. Aucun Actionnaire ni aucun Affilié de tout Actionnaire n'aura sa responsabilité engagée envers aucun autre Actionnaire ou envers la Société du fait de, relatif à ou en relation avec la poursuite, la réalisation, le report, l'abandon ou les conditions d'une telle proposition de Vente en Sortie Forcée, sauf dans la mesure où l'Actionnaire aura échoué à se conformer aux dispositions du présent article 6.12.

6.12.5 Si à la fin du 180^e jour après la date de délivrance de la Notification de Vente en Sortie Forcée (comme cette période peut être prolongée afin d'obtenir les approbations requises par la loi applicable), la Vente en Sortie Forcée n'a pas été réalisée, alors la Notification de Vente en Sortie Forcée sera nulle et non avenue, chaque Actionnaire devra être libéré de ses obligations d'Actionnaire au titre de cette Notification de Vente en Sortie Forcée et il sera nécessaire de fournir une Notification de Vente en Sortie Forcée séparé et que les termes de cet article 6.12 y soient séparément respectés afin de réaliser toute Vente en Sortie Forcée.

6.12.6 Nonobstant les dispositions de cet article 6.12, si les Actionnaires reçoivent un montant par Action avec une Valeur Juste de Marché qui est moindre que le Prix d'Emission pour leurs Actions dans toute Vente en Sortie Forcée, la

Notification de Vente en Sortie Forcée devra être signée par la majorité des détenteurs d'Actions (en ce inclut les Actions détenues par l'Actionnaire Permira).

6.12.7 Les dispositions du présent article 6.12 prennent fin immédiatement avant la réalisation d'une IPO Qualifiée.

6.13 Autres Restrictions à la Cession.

6.13.1 En supplément de toutes autres restrictions à la Cession contenus dans les présentes, chaque Actionnaire accepte qu'en aucun cas une Cession d'Actions par un Actionnaire puisse être faite:

(i) à toute Entité qui ne dispose pas du droit légal, du pouvoir ou de la capacité de détenir des Actions, le cas échéant;

(ii) aussi longtemps que la Société est un partnership pour le gouvernement fédéral Américain ou à des fins fiscales, si une telle cession serait, de l'avis du conseil juridique de la Société, raisonnablement susceptible d'entraîner qu'une partie des actifs de la Société soient traités comme des «plan assets», conformément au Plan Asset Regulations (ou loi ou réglementation comparable);

(iii) si une telle Cession serait raisonnablement susceptible de causer à la Société de cesser d'être classée comme un partnership ou cesser d'être qualifié pour toute exonération résultant dans la classification de partnership pour le gouvernement fédéral Américain ou à des fins fiscales;

(iv) si une telle Cession nécessite l'enregistrement ou autre qualification de ces Actions conformément aux lois applicables en matière de sûretés; ou

(v) si de l'avis raisonnable du Gérant, une telle Cession exigerait le consentement préalable de tout organisme de réglementation et un tel consentement préalable n'a pas été obtenu.

Pour les besoins du présent article 6 (et article 5 si nécessaire):

a) "Affilié" signifie, à l'égard de toute personne, une autre personne Contrôlée directement ou indirectement par cette première personne, Contrôlant directement ou indirectement cette première personne ou directement ou indirectement sous le même contrôle que cette première personne, et "Affilié" aura le sens en corrélation avec ce qui précède.

b) "Jour ouvrable" signifie un jour où les banques sont ouvertes dans l'État de New York et l'état du Luxembourg (qui, pour dissiper tout doute, ne comprennent pas les samedis, dimanches et jours fériés dans ces deux localités).

c) "Contrat" désigne tout accord écrit, oral ou autre, contrat, sous-contrat, location, entente, instrument, note, garantie, assurance, régime de prestations (benefit plan), protocole d'accord (memorandum of understanding), ou engagement juridiquement contraignant ou engagement de quelque nature que ce soit.

d) "Contrôle" désigne concernant toute personne (autre qu'une personne physique) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote de cette personne, (b) le droit de nommer ou procéder à la nomination de, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe directeur similaire) de cette personne ou (c) le droit de gérer, ou de diriger la gestion de, sur une base discrétionnaire les actifs de cette personne, et, pour éviter tout doute, un general partner est réputé contrôler un limited partnership et, uniquement, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une personne est également réputé être contrôlé par cette personne (et les termes "Contrôle" et "Contrôlé(e)" ont les significations en corrélation avec ce qui précède).

e) "Date d'Entrée en Vigueur" la date effective de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

f) "GFI" signifie TV GFI Holding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée, de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de sous le numéro B 156.413.

g) "IPO" signifie l'offre souscrite à l'engagement initial ferme (ou une série d'offres connexes) de titres de la Société ou la Société IPO, selon le cas peut être, publique en vertu d'une déclaration d'enregistrement effective (ou de déclarations), après quoi il y a un marché d'échange actif sur ces titres.

h) "Société IPO" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

i) "Actionnaire Permira" signifie TigerLuxOne Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre du Luxembourg du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 188.107, comme leur nom ou leur siège social peut changer le cas échéant.

j) "Actions du Gérant" désignent les Actions émises par le Gérant.

k) "Cession" ou "Cédé(e)" signifie un transfert, vente, cession, nantissement, hypothèque ou autre aliénation par une personne d'une participation légale ou bénéficiaire dans une autre personne, qu'elle soit directe ou indirecte, notamment en vertu de la création d'un titre dérivé, l'octroi d'une option ou d'un autre droit, par application de la loi ou par toute aliénation d'une participation dans une société holding parente de la personne (mais excluant tout transfert d'un limited partnership dans une private equity ou un fonds d'investissement similaire (i) dans lequel la valeur de ces fonds d'investissement dans le Groupe représente moins de la moitié de la valeur des placements dans les fonds de son choix dans toutes les autres personnes à l'époque ou (ii) qui a satisfait ou aurait satisfait aux exigences de l'alinéa (i) à compter de la date des présentes et qui aurait au moins 30 investisseurs au dit moment), mais doit exclure le rachat d'actions par la Société conformément aux dispositions de rachat prévues dans les présents Statuts.

l) "Personne" désigne une personne, un partnership, une corporation, une société à responsabilité limitée, un business trust, une société par actions, un trust, une association non constituée, une joint venture ou toute autre entité ou organisation.

m) "Plan Asset Regulation" signifie les règlements émis par le département du travail des Etats-Unis, y compris 29 CFR § 2510.3-101 (tel que modifié par la Section 3(42) du United States Employee Retirement Income Security Act de 1974, tel que modifié), tel qu'il peut être modifié de temps à autre.

n) "IPO Qualifiée" signifie une IPO dans laquelle immédiatement après au moins 5% des actions émises de l'entité sont ou ont été vendus au public.

o) "Prix d'Emission" signifie le prix de souscription payé pour les Actions Ordinaires et les Actions de Catégorie A, payé par chaque Actionnaire.

p) "Valeur Juste de Marché" signifie (a) si la contrepartie est en numéraire ou équivalent, ce montant, (b) si la contrepartie consiste en des titres pour lesquels il y a un marché public à cette date, le prix le plus haut et plus bas de ces titres sur la base du marché principal d'échange des titres sur lequel ces titres sont enregistrés ou admis pour une cotation, et (c) si il n'y a pas de marché public pour ces titres à cette date, la valeur établie par un évaluateur indépendant nommé par le Gérant, et approuvé par les détenteurs de la majorité des Actions; étant entendu que, dans le cas où l'Actionnaire Permira, conformément à l'article 6.10.1, décide d'acheter tout ou partie des Actions détenue par GFI, dans ce cas (et uniquement dans ce cas) (i) l'évaluateur indépendant ne devra pas faire un discount minoritaire ou marketable en déterminant la Valeur Juste de Marché; et (iii) l'évaluateur indépendant ne devra pas établir que la Valeur Juste de Marché est moins de \$27.500.000.

Chapitre III. Gérant(s), Conseil de surveillance

Art. 7. Gestion. La Société est gérée par TigerLuxOne Midco S.à r.l. (le «Gérant» ou les «Gérants») en sa qualité de seul Actionnaire-commandité et détenteur de l'Action de Commandité de la Société.

Le Gérant ou les Gérants peuvent être révoqués seulement pour justes motifs et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre Gérant, ils doivent être immédiatement remplacés par un nouveau Gérant, Actionnaire-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant ou les Gérants à révoquer n'ont, en leur capacité d'Actionnaire commandité de la Société, aucun droit de veto sur les résolutions relatives à leur révocation et/ou remplacement.

Les actionnaires commanditaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 8. Pouvoirs du Gérant ou des Gérants. Le Gérant ou les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant ou des Gérants.

Art. 9. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Gérant ou les Gérants peuvent déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de leur choix.

Le Gérant ou les Gérants peuvent également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de leur choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant (agissant, dans le cas où le Gérant est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant ou les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Rémunération et Dépenses du Gérant ou des Gérants. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant ou les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 11. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant ou les Gérants ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, Actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 12. Responsabilité du Gérant ou des Gérants - Indemnisation. Le Gérant ou les Gérants sont responsables conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires autres que le Gérant ou les Gérants doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemniserà le Gérant ou les Gérants (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant ou des Gérants), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 13. Dissolution - Incapacité du Gérant ou des Gérants. En cas de dissolution ou d'incapacité légale d'un Gérant ou si pour toute autre raison un Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, et en l'absence d'un autre Gérant, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Conseil de Surveillance. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires (le "Conseil de Surveillance").

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (le cas échéant) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur d'entreprises agréé qui doit être nommé ou révoqué par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 15. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance. En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant ou les Gérants sur les sujets que ces derniers peuvent déterminer de temps à autre.

Art. 16. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu

de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 17. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 15 juin à 14h00.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Le Gérant, les Gérants ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant ou les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant ou les Gérants peuvent déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant ou les Gérants, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Prorogation. Le Gérant ou les Gérants peuvent proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Ils doivent le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 25. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant ou des Gérants.

Art. 26. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 27. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 28. Approbation des Comptes Annuels. Le Gérant ou les Gérants préparent les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 29. Distribution des Bénéfices. La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant d'une telle distribution seront prises par les Actionnaires. Dans le cas où les Actionnaires décident de faire une distribution, celle-ci devra être faite conformément aux dispositions suivantes du présent article 29.

Les détenteurs d'Actions Ordinaires ont droit aux dividendes fixes annuels pour un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Actions Ordinaires détenus par eux.

Les détenteurs des Actions A ont droit aux dividendes fixes annuels suivants:

- les détenteurs d'actions de catégorie A1 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale des actions de catégorie A1 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A2 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale des actions de catégorie A2 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A3 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,20%) de la valeur nominale des actions de catégorie A3 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A4 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des actions de catégorie A4 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A5 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des actions de catégorie A5 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A6 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des actions de catégorie A6 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A7 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des actions de catégorie A7 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A8 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des actions de catégorie A8 détenus par eux, puis,
- les détenteurs d'actions de catégorie A9 seront habilités à recevoir des distributions de dividendes pour un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des actions de catégorie A9 détenus par eux.

Tout solde sera alloué au(x) détenteur(s) des Actions A émises conformément à une décision prise par l'assemblée générale des Actionnaires.

Si les dividendes susmentionnés ne sont pas déclarés ou payés durant une ou plusieurs années en particulier, les dividendes fixes continueront de produire des intérêts.

Dans tous les cas, les dividendes ne peuvent être distribués et les Actions remboursées que dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi de 1915 et conformément aux dispositions applicables de la Loi de 1915.

Nonobstant les dispositions précédentes, le Gérant est autorisé à déclarer et payer des dividendes intérimaires à/aux actionnaire(s) conformément aux dispositions relatives aux distributions énoncées à l'article 29 avant la fin de l'exercice social et conformément aux dispositions légales applicables.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant ou les Gérants ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 31. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à six mille trois cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, M. GOERES, A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2014. LAC/2014/32200. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120311/2049.

(140138306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

A.T.E.A. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3352 Leudelange, 6, rue Eich.

R.C.S. Luxembourg B 49.349.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2014117517/13.

(140135187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

THS Kingsway Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.534.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 14 juillet 2014 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a noté la démission de M. John Stevens avec effet eu 14 juillet 2014.
2. L'Assemblée a approuvé la nomination de M. William Jones (24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg) avec effet au 14 juillet 2014 au poste d'Administrateur.
3. L'Assemblée a reconduit les mandats de
M. William Jones, 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg
M. Jean de Courrèges, 25B boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
M. John Hodson, 57-59 St James Street, SW1A1LD Londres
pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2015.

4. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agrée PricewaterhouseCoopers pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2015.

Référence de publication: 2014115655/20.

(140134492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Fuchs & Associés Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.842.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014117265/10.

(140134204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Jorina s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 169.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Carsten SÖNS

Un Mandataire

Référence de publication: 2014117384/12.

(140134459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Holding Blanc Bleu 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.846.

Les comptes annuels pour la période du 19 juin 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Référence de publication: 2014117316/11.

(140134786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Agrinergia, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 163.739.

Société anonyme constituée le 29 septembre 2011, enregistrée auprès du RCSL le 30 septembre 2011. LAC/2011/43156 et dont la publication est parue dans le Mémorial C-N°2804 le 17 novembre 2011.

Les comptes annuels de 2013 ont été clôturés au 31 décembre 2013 et approuvés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme et sincère

Paddock Fund Administration S.A.

Référence de publication: 2014117529/14.

(140134320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.
